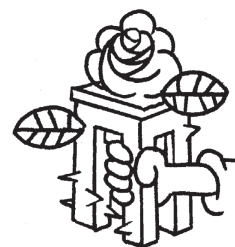


CAUSES



COMMUNES

BIMESTRIEL DES SOCIALISTES
VILLE DE GENÈVE

Inégalités

JUIN - JUILLET 2017

44

LES INÉGALITÉS: CHIENDENT DE LA DÉMOCRATIE

COMITÉ DE RÉDACTION CAUSES COMMUNES

Elles sont partout, elles sont invisibles, font partie d'un héritage, ou découlent des nouvelles technologies. Elles collent à notre peau ou à notre genre. Parfois elles s'immiscent, parfois elles brandissent le poing. Elles s'imposent par habitude ou sortent des urnes. Elles s'insinuent dans le silence ou la fatalité, avancent à bas bruit ou par coups d'éclats. Elles, ce sont les inégalités, chiendent de notre société.

Les inégalités sont partout. Bien développées ou en germe. Une fois qu'elles ont pris racine, il est ardu de les arracher. Une fois qu'on les a arrachées, elles repoussent. Il n'est pas facile de les identifier, de bien les circonscrire avant de s'y attaquer. Mais ne nous décourageons pas. Elles sont aussi un formidable moteur de solidarité et d'entraide. Et si c'est un travail de jardinier constant, de soin et de résolution, que de s'y attaquer, c'est aussi une grande satisfaction quand on les fait reculer.

Les inégalités sont polymorphes. Elles traversent les classes sociales. Elles découlent du genre, des revenus, de l'habitat, de l'éducation, de l'origine, de l'âge, de la santé etc... Elles sont aussi inégalement réparties et assumées. Certains courants politiques font porter aux minorités le poids des inégalités, rendent responsable des inégalités ceux qui les subissent le plus fortement. Aux inégalités s'ajoute alors l'injustice. Face à cela notre résolution d'agir et notre indignation grandit. Nous vivons en Suisse dans un merveilleux pays, et à Genève dans un des lieux les plus prospère du monde. Comment expliquer tant d'inégalités chez nous aujourd'hui ?

Et un, et deux et trois numéros

Il était impossible, dans ce numéro de *Causes Communes*, de lister toutes les inégalités et d'en faire le tour. Nous avons souhaité, à tout le moins, les évoquer, commencer une cartographie et faire état des inégalités dans notre société, pour ne pas nous laisser bercer par l'air du temps qui les creuse et tend toujours à les justifier en faisant injustement porter la responsabilité à d'autres. En les considérant comme une fatalité.

Ce numéro n'est pas exhaustif, mais il vise avant tout à nous mobiliser dans notre lutte contre les inégalités. Nous avons besoin de toi camarade pour le compléter.

Ecris-nous, rejoins le comité de rédaction du journal ! D'autres numéros suivront.

Assez des inégalités !

Dans ce numéro et dans la ligne éditoriale du *Causes Communes*, nous voulions réfléchir aux enjeux actuels liés aux inégalités. La finalité étant de nous outiller en vue d'actions au Conseil municipal, dans la rue, pour des actions coups de poing, des articles dans la presse locale.

Les inégalités ne tombent pas du ciel, ne sont pas un fait génétique. Elles ne découlent d'aucune fatalité, mais de choix politiques et d'une structure sociale à modeler. Elles sont le produit de rapports de classe, de genres, de pouvoirs, mais aussi d'égoïsmes ou de peurs. Le travail qui est devant nous est immense camarade, et nous n'avons pas le choix. Nous avons face à nous deux espaces: celui de l'étouffement par le chiendent ou celui de nouvelles façons de faire société. Nous avons choisi l'engagement, la lutte, et cela nous rend fort-e-s.

CAUSES COMMUNES

BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE DE LA VILLE DE GENÈVE

15, rue des Voisins
1205 Genève

www.ps-geneve.ch

Un journal 100% pensé, conçu et réalisé à Genève !
Envie de soutenir le *Causes Communes* : abonnez-vous !
Envoyez vos coordonnées à psvg@ps-geneve.ch
Finance d'inscription : 20.-/année
CCP : 12-12713-8

Coordination rédactionnelle : Sylvain Thévoz.

Comité rédactionnel : Jorge Gajardo, Caroline Marti, Virginie Studemann, Patricia Vatré.

Ont collaboré à ce numéro : Janine Berberat, Olivia Bessat, Aude Bumbacher, Grégoire Carasso, Antoine Chollet, Jacqueline Cramer, Alessandro De Filippo, Julien Dubouchet, Ayari Félix, Pascal Holenweg, Irinia Ionita, Simone Irminger, Sami Kanaan, Matthias Lecoq, Pierre Ruel, Jean-Pierre Tabin, Albert Rodrik, Sandrine Salerno, Pauline Savelieff, Joël Varone, Claudia Villaman.

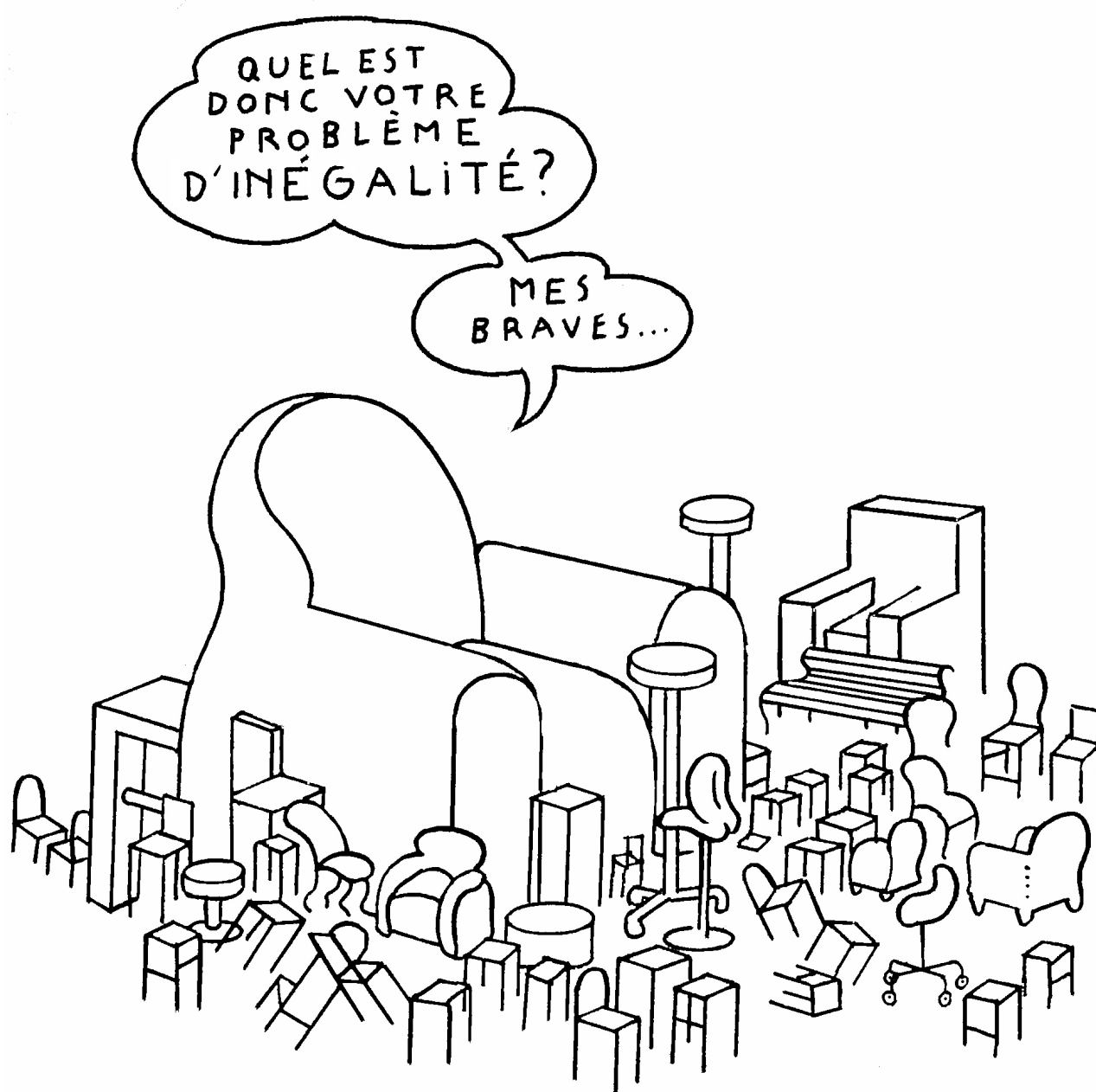
Illustration : Aloys Lolo, Fabrice Clavien (page 5).

Maquette et mise en page : Atelier supercocotte.

Impression : Imprimerie Nationale, Genève.

Tirage : 3000 exemplaires sur papier recyclé.

Les avis et opinions tenus par les invité-e-s n'engagent pas le comité de rédaction.



POLITIQUE DE L'ÉGALITÉ



ANTOINE CHOLLET
CENTRE WALRAS PARETO,
UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

L'égalité figure parmi les concepts de philosophie politique les plus disputés. Aristote écrivait déjà que ce qui est égal et inégal est source de difficultés (aporia), la question donnant du même coup matière à philosophie politique. Malgré ces difficultés, les pensées de la démocratie ont toujours réservé une place centrale à l'égalité, aux côtés de la liberté ou de la souveraineté populaire par exemple.

Il y a deux manières principales de considérer l'égalité, qui correspondent elles-mêmes à deux moments historiques et à deux imaginaires politiques distincts. La première, grecque et démocratique, assigne aux institutions de la collectivité la tâche de former des individus égaux, qui jouissent des mêmes droits et libertés. La seconde, moderne et libérale, postule l'égalité et demande aux institutions de la reconnaître, comme le fait la Déclaration d'Indépendance américaine de 1776 ou la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 en France.

L'égalité : des inégalités limitées

Cette incertitude sur la définition de l'égalité hante toutes les discussions à son sujet, selon que l'on tienne l'égalité pour naturelle ou instituée. Dans la modernité, c'est la première solution qui a eu les faveurs de la plupart des philosophes politiques, que l'on songe à Hobbes, Spinoza ou Rousseau. L'égalité est alors assimilée à l'état de nature, la société venant par la suite instituer des hiérarchies, par ailleurs justes ou injustes. Dans ce cadre, seule l'égalité des droits peut être demandée, non une égalité réelle. Au XX^e siècle, cet argument réapparaît par exemple chez John Rawls, qui spécifie que ce ne sont que les libertés fondamentales qui doivent être égales pour tous les membres d'une société juste. Une société juste peut, et même doit être inégalitaire, mais sous certaines conditions, à commencer par celle qu'on nomme généralement «l'égalité des chances», parfois rebaptisée «équité».

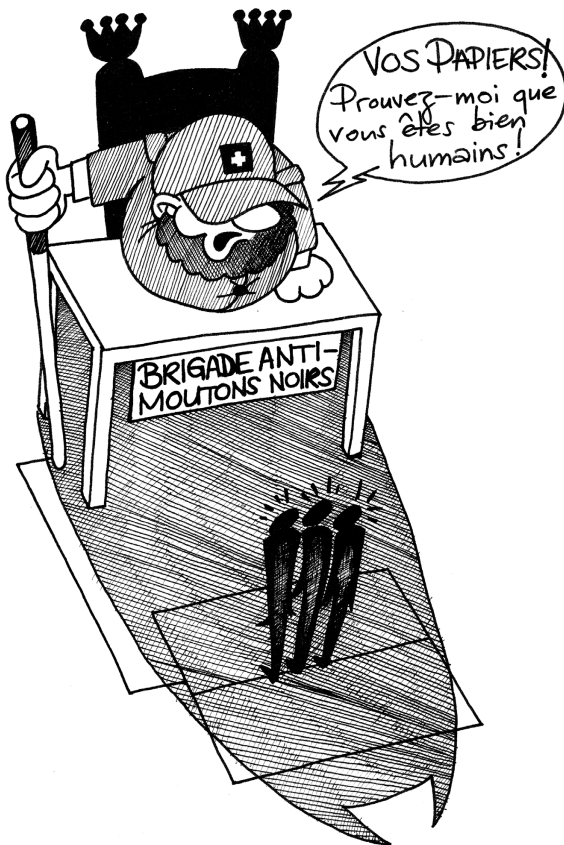
La leçon athénienne nous rappelle au contraire que l'égalité n'est ni première ni formelle. L'égalité politique ne vise nullement la similitude de toutes et tous, voire leur interchangeabilité, mais une égale possibilité de participation aux affaires communes, qui s'accompagne d'institutions permettant de garantir l'effectivité de cette participation. On connaît les infinis raffinements de la constitution des Athéniens pour s'approcher de cet idéal, qu'il s'agisse de l'égalité de parole à l'assemblée, du «salaire ecclésiastique», du ti-

rage au sort des différentes magistratures et des membres des jurys ou de la rotation rapide des charges. On connaît peut-être moins les avertissements des penseurs de l'époque contre les effets délétères qu'entraînent des disparités de fortune trop importantes. Ils savent déjà que l'égalité politique suppose, non pas une parfaite égalité de ressources, objectif illusoire, mais des inégalités économiques limitées.

Quoique l'imaginaire politique athénien nous soit aujourd'hui étranger, il n'en conserve pas moins un certain réalisme. Ainsi, nous pensons toujours l'égalité à partir des inégalités, en considérant d'abord, pour prendre quelques exemples, la concentration des richesses, les discriminations envers les femmes ou envers les minorités sexuelles ou racialisées, avant d'imaginer des moyens de les limiter. Que la revendication d'égalité repose sur des déclarations des droits datant de la fin du XVIII^e siècle et postulant une égalité originelle ne fait pas pour autant disparaître cette antécédence, théorique sinon historique, de l'inégalité sur l'égalité.

L'égalité n'est pas l'équivalent de la justice

L'égalité vient également subvertir d'autres notions centrales de la pensée politique, à commencer par celle de justice, cette «Rossinante efflanquée» dont se gaussait Rosa Luxemburg, qui sert depuis longtemps de refuge aux philosophes soucieux de séparer la pensée politique des rapports



politiques eux-mêmes. Or, contrairement à ce qu'une partie de la philosophie politique avance, égalité et justice ne sont nullement équivalentes, et peut-être sont-elles même contradictoires sur certains aspects tout à fait fondamentaux. Depuis Platon qui, dans *La République*, en fait son objet premier, la justice a toujours été définie en terme de vérité et hors de toute délibération politique. Elle cherche à ordonner la société selon des critères qui lui sont extérieurs, et qui peuvent relever de la philosophie, de la religion, du droit, de l'éthique, par exemple. L'égalité est au contraire un concept politique de part en part, sans transcendance, comme l'a souligné Cornelius Castoriadis. C'est pourquoi elle est souvent considérée avec circonspection, sinon avec méfiance, par les philosophes, les juristes ou les spécialistes de l'éthique.

L'égalité entretient un rapport plus compliqué avec la notion de liberté. Qu'on les considère comme opposées, selon l'opinion conservatrice habituelle, ou qu'on les tienne pour intimement articulées, voire coextensives l'une à l'autre comme le fait Étienne Balibar avec son concept d'*égalité*, leur rapport est dans tous les cas problématique. Norberto Bobbio concevait d'ailleurs celui-ci comme un marqueur distinctif de la droite et de la gauche, la première opposant les deux concepts, la seconde les tenant pour complémentaires. L'égalité se trouve toujours au cœur des théories de la démocratie. Celui qui l'a

peut-être le mieux montré est Tocqueville dans sa description de la démocratie américaine. Pour lui, l'égalisation des conditions est au fondement de la société démocratique qui émerge aux États-Unis, ce qui se traduit par une horizontalité des rapports entre individus alors inconnue en Europe. Les développements possibles d'une telle égalisation inquiètent en même temps l'aristocrate : c'est en effet chez Tocqueville que l'on trouve l'une des premières occurrences modernes de l'équivalence entre égalité et servitude, la multitude indifférenciée se plaçant sous la protection d'un « pouvoir immense et tutélaire » (*De la démocratie en Amérique II*, livre IV, chap.6). Si l'auteur a souvent été embri-gadé par les contempteurs de l'égalité, on a moins remarqué cependant qu'un tel développement ne constituait pas pour lui une fatalité.

De toutes les valeurs censées fonder la démocratie, l'égalité est assurément la plus contentieuse, la moins uniformément admise, la plus combattue aussi. Si personne n'argumente sérieusement en faveur de l'injustice, de l'arbitraire ou de la tyrannie, on rencontre en revanche quantité de personnes défendant les vertus de l'inégalité, que celle-ci soit justifiée par la concurrence, par le mérite, par la performance ou par la « culture ». Or, comme l'écrivait Rousseau dans *Du contrat social*, « c'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir » (Livre II, chap. 11).

Bibliographie sommaire

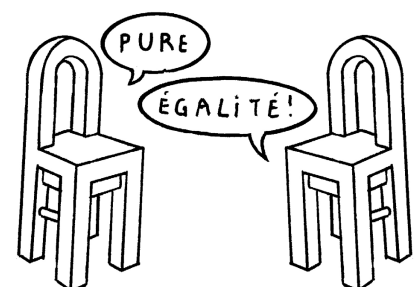
Étienne Balibar, *La proposition de l'égalité*, Paris, PUF, 2010.

Norberto Bobbio, *Droite et Gauche*, Paris, Le Seuil, 1996.

Cornelius Castoriadis, C., *Les carrefours du labyrinthe*, Paris, Le Seuil, 1986.

Jason C. Myers, *The Politics of Equality. An Introduction*, Londres 2010.

Jacques Rancière, *La méfiance*. Politique et philosophie, Paris, Galilée, 1995.



POUR QUE CESSE L'ÉGALITÉ DES CHANCES



VIRGINIE STUDEMANN

Trop, c'est trop. Trop d'égalité des chances dans la bouche de socialistes qu'ils ou elles se prétendent réformistes, sociaux démocrates ou à gauche de la gauche. Pourtant, plusieurs voix se sont déjà levées pour attirer l'attention sur ce concept plus que douteux.

François Dubet lors d'un échange organisé par Charles Beer en 2009 nous avait alerté sur l'utilisation de ce concept. *L'égalité des chances* nous renvoie évidemment à la Théorie de la justice de John Rawls et aux travaux de Amartya Sen. Les termes *égalité des chances* sont utilisés depuis longtemps en politique. À droite, on admettait l'idée de corriger des inégalités de départ sans remettre en cause l'ensemble du système. À gauche, sans doute parce que cela permettait de s'attaquer à une partie du problème, une sorte de première étape. Mais comment peut-on encore prôner l'égalité des chances à gauche, aujourd'hui ? Après les nombreux travaux en sociologie, en économie sur les inégalités (et ce, dès les années 60) ? Il suffit de relire le discours sur l'égalité des chances de Sarkozy, président, à Palaiseau en 2008 pour ouvrir les yeux.

L'égalité des chances, c'est l'égalité d'avoir les mêmes chances d'occuper des positions sociales en fonction d'un principe méritocratique. C'est une égalité de départ qui supprimerait les effets d'héritage. Cela

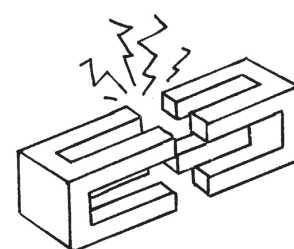
« vise moins à réduire l'inégalité des positions sociales qu'à lutter contre les discriminations qui font obstacle à la réalisation du mérite permettant à chacun d'accéder à des positions inégales au terme d'une compétition équitable dans laquelle des individus égaux s'affrontent pour occuper des places sociales hiérarchisées. »

L'égalité des chances ne combat pas les inégalités sociales réelles, elle les rend justes

En prétendant donner les mêmes cartes au départ, elle justifie qu'il y ait un-e gagnant-e et un-e perdant-e à la fin, et tout au long, de la partie. Voulons-nous vraiment des gagnants et des perdants ? Souhaitons-nous récompenser le mérite ? Accepter le principe de la compétition entre des individus ? Les critiques et l'échec des politiques d'égalité des chances pour réduire les inégalités sociales ont conduit certain-e-s à édulcorer leur discours en opposant l'égalité des chances méritocratique à une égalité des chances soutenable. Mais pourquoi conserver un tel concept ?

Nous ne voulons pas des chances mais des droits

Nous ne voulons pas mériter un salaire parce que nous nous serions bien battus dans la compétition d'une école performante, d'un système de formation visant l'excellence. Nous ne voulons pas considérer nos origines, nos appartenances, nos convictions comme des malchances de départ qu'il faudrait corriger. Nous ne voulons pas l'égalité de départ, nous voulons combattre les inégalités tout au long de la vie.



Nous voulons l'égalité : l'égalité de résultat, l'égalité des places, des positions sociales, l'égalité formelle et l'égalité réelle. Et pour cela, devons nous interroger sur notre rapport à l'égalitarisme, sur notre acceptation des inégalités, celles que nous jugeons moralement justes et injustes.

Le langage, véhicule d'une pensée dominante

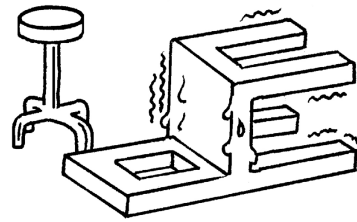
Il y a des modes et, à travers elles, une pensée dominante. Le vocabulaire, les expressions en sont à la fois les illustrations, les marqueurs mais également les véhicules. En politique, comme ailleurs, les contraintes de communication nous apprennent à faire court, à faire choc, à utiliser ces termes qui permettent une identification immédiate. Chaque électrice et électeur doit y trouver son compte mais chaque citoyen-ne, chaque militant-e y puise sa culture politique. Utiliser certains mots plutôt que d'autres, c'est transmettre une vision du monde. C'est à ce titre que nous avons la responsabilité de la banalisation et de la disparition de certains termes.

Et si nous reprenions nos mots, nos outils historiques pour parler et pour penser, en intégrant les nouvelles idées, les nouvelles analyses ? Et si nous recommençons à penser les inégalités en terme de classes sociales, de domination ? Et si le premier combat contre les inégalités était une lutte idéologique pour penser l'égalité, un combat dont les mots seraient les armes ?

HEUREUX LES PAUVRES, ILS SOUFFRIRONT MOINS LONGTEMPS



JULIEN DUBOUCHET,
MEMBRE DU COMITÉ DIRECTEUR DU PSG



Il en va de la santé comme du reste, les mauvaises nouvelles ont tendance à voler en escadrille. C'est donc sans grande surprise que l'on trouvera, globalement, plus de souffrances et de maladies à mesure que l'on descend l'échelle du statut socio-économique et que l'on observera que la pauvreté est défavorable à la santé, et symétriquement que les maladies obèrent les chances de réussite sociale.

L'ironie bonne nouvelle vers laquelle pointe le titre est qu'à ces conditions de santé péjorées est assez logiquement associée une moindre longévité. Si les inégalités sociales de santé sont aujourd'hui très bien documentées, encore faut-il en saisir la dynamique, condition indispensable à l'élaboration de politiques visant leur réduction – à supposer que l'on en ait la volonté – ce dont on pourrait douter au regard de leur récent accroissement. Et là, force est de constater que l'identification de ce que l'on appelle communément les déterminants sociaux de la santé n'est pas chose aisée¹. A la nature déjà fort complexe de ce qui cause un état morbide en termes purement médicaux, il faut ajouter l'intrication de différents niveaux d'analyse qui vont des caractéristiques physiologiques des individus à l'organisation sociale dans son ensemble, en passant par les comportements (ou modes de vie) et l'environnement résidentiel (*neighborhood effect*)².

Lutter contre les inégalités

S'il est impossible de résumer ici la richesse des travaux menés et les nombreux défis méthodologiques qu'ils soulèvent, quelques éléments méritent toutefois d'être déjà relevés, qui dessinent les contours d'une lutte véritable contre les inégalités sociales de santé.

Il y a d'abord la forte persistance de conséquences liées à la condition prénatale – beaucoup se joue déjà avant la naissance, et l'on ne parle pas ici de génétique – qui rappelle la nécessité d'une stratégie de long terme.

Il y a ensuite le fait que les conditions matérielles, si l'on excepte la privation des ressources vitales, n'impactent qu'indirectement l'état de santé des populations. Autrement dit, la pauvreté relative est ici plus déterminante que la pauvreté nominale, qui rappelle la nécessité de penser la santé dans une perspective plus large d'égalité.

Enfin, relevons l'amélioration de la qualité des soins qui profite plus, proportionnellement, à ceux qui en ont le moins besoin – selon la logique de l'effet Pygmalion, ou la métaphore du parapente de Frank Lepage, qui veut que l'ascenseur social creuse les écarts. Et qui rappelle que le salut ne viendra pas du seul progrès technologique.

Le cynisme de la responsabilisation individuelle

Tous ces éléments pointent ainsi vers l'insuffisance du modèle de la responsabilité individuelle véhiculé à travers les facteurs de risque, variables sur lesquelles on est

trop souvent tenté de seulement agir, et qui relèvent du niveau comportemental. Il en va même d'une forme de cynisme à promouvoir le bon-manger, le bien-bouger et le pas-fumer à ceux qui n'y ont pas accès, matériellement parfois mais surtout psychologiquement – parce que l'adhésion au principe de responsabilité individuelle est fonction de sa propre réussite, c'est en ce sens une valeur de vainqueur – leur faisant porter au passage la culpabilité de la cherté du système de santé.

Tous ces éléments disqualifient une vision du monde atomiste et réhabilitent une approche globale de la santé dans le cadre général de la justice sociale, dont la ligne de force est de générer de l'égalité des conditions, desquelles découleront la déségrégation, le retour de la confiance, le recours aux soins et la sensibilité à de plus sains modes de vie. Égalité des conditions qui passe par des politiques, outre de (re)distribution financière, d'accessibilité aux ressources (proximité et gratuité) et qui ne saurait se contenter du miroir aux alouettes de l'égalité des chances.

¹ Goldberg et alii, 2002, «Les déterminants sociaux de la santé: apports récents de l'épidémiologie sociale et des sciences sociales de la santé», Sciences sociales et santé, vol 20, 75-128.

² Voir par exemple O'Campo et alii, 2015, «The neighbourhood Effects on Health and Well-Being (NEHW) study», Health and Place, vol. 31, 65-74.

ET SI ON L'APPELAIT ...PAPYRUS ?



ENTRETIEN CLAUDIA VILLAMAN

Rencontre avec Alessandro De Filippo coordinateur du Collectif de soutien aux sans-papiers depuis 2009 et engagé depuis plus de dix ans dans la défense des droits des requérants d'asile et des migrants à Genève. Il a participé activement aux discussions et aux négociations avec les autorités pour mettre sur pied l'Opération Papyrus. Alessandro de Filippo nous raconte le travail de longue haleine mené pendant des années pour lutter contre les inégalités.

Claudia Villaman : Depuis l'annonce du projet Papyrus, on a beaucoup parlé du rôle du Collectif des sans-papiers, je voudrais que tu nous le présentes.

Alessandro de Filippo : Le Collectif est une association faîtière, composée de membres individuels et de membres collectifs : syndicats, œuvres d'entraide, services juridiques, associations de migrants, partis politiques, tous actifs dans la défense des droits des migrants et particulièrement des sans-papiers.

En tant qu'association faîtière nous avons un rôle d'intermédiaires et d'interlocuteurs auprès des autorités, locales. Son autre tâche est d'informer et d'orienter

socialement, que ce soit à travers des entretiens individuels ou des séances d'informations destinées aux migrant-e-s et aux institutions (écoles, lieux de soins).

Quelles sont les origines du Collectif des sans-papiers ?

Le Collectif se crée en 2001 pour répondre à une nécessité dans notre canton mais aussi dans toute la Suisse. Nous savions qu'une forte population de sans-papiers qui vivait et travaillait à Genève n'avait aucune possibilité d'être régularisée n'étant pas ressortissante de la communauté européenne. Cette population était donc soumise à la loi sur les étrangers très restrictive en matière de permis. Il fallait trouver des solutions à cette situation alarmante. Si cette population de travailleuses et travailleurs sans statut vivait ici, c'est que cela correspondait à un réel besoin économique.

Plusieurs services d'entraide juridique, de défense de migrants et des syndicats décidèrent de s'unir pour mettre sur pied ce collectif afin de s'occuper des droits des migrants sans statut légal et, *in fine*, mener la revendication de base de l'association, à savoir : la régularisation des personnes qui vivent et travaillent à Genève.

Comment toutes ces travailleuses et ces travailleurs arrivent au Collectif ?

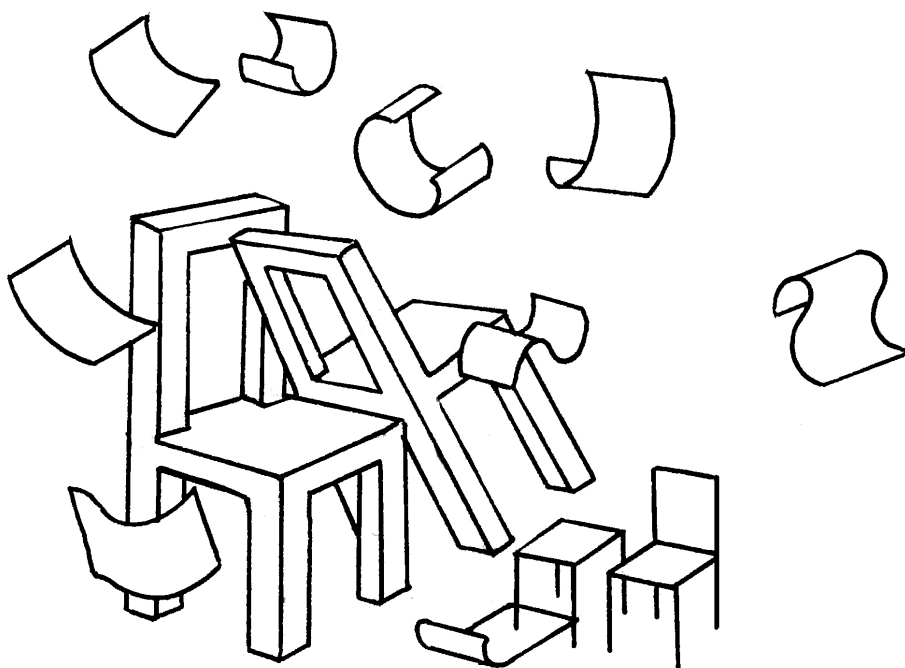
La majorité des demandes nous parviennent par des institutions et des professionnels qui sont directement en contact avec ces personnes. Par exemple, les travailleurs hors murs, les assistants sociaux, les conseillers d'orientation. Auxquels s'ajoutent les démarches person-

nelles auprès de notre permanence. Parmi ces personnes, il y a celles qui sont sans statut légal. J'insiste sur le terme de *sans statut légal* car celui de *sans papiers* est souvent compris comme étant péjoratif et de plus, cela crée une confusion avec les demandeurs d'asile. *Sans-papiers* serait quelqu'un sans d'identité ou qui aurait une identité cachée. Dans notre cas les identités ne sont pas cachées, il y a des passeports en cours de validité. Ce qui manque c'est l'autorisation de séjour, le permis de travail, c'est la raison pour laquelle nous préférons le terme de « sans statut légal » ou « sans autorisation de séjour ».

Quelle est ton analyse sur l'évolution des demandes de régularisation ces cinq dernières années ?

Il faut distinguer deux choses ; d'abord, les demandes au Collectif sont en constante augmentation. Mais cela ne veut pas dire que la population sans statut légal augmente. En effet, depuis 2005, les premières demandes de régularisation adressées au Canton ont reçu un accueil relativement favorable mais une fin de non-recevoir au niveau fédéral. Il y a donc un moratoire non officiel dans notre canton sur la question des expulsions qui a contribué à une stabilisation depuis 2005/2006. Les employeurs ont parallèlement la possibilité, même l'obligation, de déclarer leurs employés aux assurances sociales ce qui a favorisé une stabilité sur le marché du travail.

Ensuite, effectivement, ces cinq dernières années on observe une modification de la provenance des personnes sans statut légal. Une grande majorité travaille, comme avant, dans le secteur de l'économie do-



mestique: aides ménagères, personnel de maison, gardes d'enfants, accompagnant-e-s pour les personnes âgées ou les personnes malades. Dans ce secteur, une partie importante travaille à temps partiel et une minorité vit et travaille, à plein temps, chez l'employeur. À Genève, les personnes travaillant dans ce secteur sont des femmes originaires d'Amérique Latine (Bolivie et Brésil surtout) et des Philippines. La question de la communauté philippine est en partie liée à la Genève Internationale. Une partie de ces employées a obtenu, à un certain moment, un statut légal. Elles ont eu des cartes de légitimation en tant qu'employées de représentations diplomatiques ou d'organisations internationales.

Cependant, depuis 2010, il y a de nouvelles provenances. La Mongolie d'une part, le Salvador et le Honduras d'autre part, en lien avec la situation d'extrême violence de ces deux pays.

Parallèlement, nous avons constaté une augmentation des arrivées depuis l'Espagne, en lien avec la crise dans ce pays. Pour ces personnes, le cadre légal de la libre circulation des personnes s'applique. C'est-à-dire qu'elles ont un droit à un permis de travail, pour autant qu'elles trouvent un emploi, que l'employeur fasse la demande formelle de permis et qu'elles puissent justifier d'un logement. Pour celles et ceux qui ont un permis de séjour en Espagne mais une nationalité non européenne, elles peuvent venir en Suisse pour une période de trois mois mais n'obtiendront pas un permis de travail.

Passons maintenant aux origines de l'opération Papyrus...

En juin 2010 le syndicat SIT a convoqué une Assemblée générale des travailleuses et des travailleurs sans statut légal à la salle du Faubourg suite à la campagne nationale «Aucun enfant n'est illégal», qui soulevait entre autres, la question de l'accès à l'apprentissage dual pour les jeunes sans statut légal. Lors de cette Assemblée une résolution a été votée afin de demander aux autorités cantonales de relancer le processus de régularisation collective qui avait déjà été demandé une première fois en 2005 mais qui était un peu tombé aux oubliettes. Le Collectif a repris à son compte cette demande de régularisation et relancé les autorités cantonales sur cette problématique.

Le Conseil d'Etat prit une position de principe favorable à la régularisation après examen au cas par cas. En 2011, faisant suite à notre relance, le Conseil d'Etat a nommé un groupe d'experts sous l'égide du Département de Justice et Police de l'époque. Ce groupe comprenait d'un côté des responsables des administrations cantonales concernées et de l'autre les associations: le Collectif, le Centre de Contact Suisses-Immigrés, le Centre Social Protestant et le syndicat SIT. Ce groupe d'expert était chargé de faire un état des lieux et de proposer des pistes pour la suite, tout en restant dans le cadre légal du moment. Les travaux du groupe ont continué jusqu'à ce jour.

Aujourd'hui l'Opération Papyrus a été rendue publique. Qu'est-ce qui a changé? Quel regard portes-tu sur le futur du projet?

Il faut bien distinguer l'intention du projet et ce qui se passe maintenant. Il est trop tôt pour en tirer ne serait-ce qu'un bilan intermédiaire. Il y a encore trop peu de dossiers et aucun n'a encore été traité. Nous ne pouvons pas nous prononcer sur des premiers résultats.

Pour commencer, il faut préciser que l'Opération Papyrus se déroule dans le cadre légal actuel, celui de la Loi sur les Etrangers (LEtr) et plus précisément l'Art.30 de cette loi qui définit l'octroi du permis humanitaire pour cas de rigueur. Dans la procédure ordinaire prévue par la Loi, il n'y avait pas de critères objectifs, seulement des éléments thématiques et génériques. On parlait de bonne intégration, de durée de séjour, d'autonomie financière, d'impossibilité de réintégration dans le pays d'origine, sans que ces critères soient formellement définis et objectivés. Ainsi, il y avait une grande marge de manœuvre laissée aux autorités examinatrices, que ce soit au niveau cantonal ou fédéral.

Ce qu'il y a de fondamentalement nouveau avec l'Opération Papyrus, c'est que les critères de régularisation ont été objectivés. Aujourd'hui, ces critères ont été annoncés publiquement et nous pouvons donner une réponse claire aux personnes sans statut, que ce soit sur la durée du séjour, sur les conditions d'autonomie financière ou d'intégration. En résumé, il y a trois grands ensembles de critères. La durée de séjour préalable, cinq ans pour les personnes qui ont un enfant scolarisé, dix ans pour toutes les

autres. Les critères économiques, pouvoir prouver l'existence d'un ou plusieurs emplois, ne pas être en poursuites et ne pas être à l'assistance publique. Les critères d'intégration, avoir pour chaque adulte la certification d'un niveau A2 en français, une attestation de scolarisation pour les enfants scolarisés et un extrait du casier judiciaire vierge. Les strictes condamnations pour séjour illégal évidemment ne comptent pas. À partir de là, il y a toute une liste de documents et attestations à présenter aux autorités comme preuves de réalisation de ces critères.

L'autre grande nouveauté est liée à la question de l'emploi et du rapport employeur-employé. Dans la procédure ordinaire, il était indispensable d'avoir l'appui d'un ou des employeurs pour faire une demande de régularisation. Maintenant, même si l'employeur ne soutient pas la demande de régularisation, il est possible pour l'employé-e candidat-e à la régularisation d'annoncer son emploi et donc son employeur et son revenu, via un formulaire spécifique destiné à l'OCIRT (Office Cantonal de l'Inspection et des Relations du Travail). Ainsi cela délie le lien de dépendance de l'employé à l'employeur.

L'autre volet important de Papyrus est celui de l'assainissement des secteurs économiques concernés, principalement celui lié à l'économie domestique. Quand l'employé-e annonce son emploi, son employeur et son revenu, une fois et j'insiste fortement là-dessus, seulement une fois que le permis est obtenu il y a un contrôle de la part des autorités compétentes auprès de l'employeur.

Si ce dernier respecte les normes en vigueur à savoir, la déclaration de son employé-e aux assurances sociales et le paiement du salaire minimum, il n'y aura pas de problème pour l'employeur. Mais si à travers cette annonce de l'emploi, il s'avère que l'employeur, ne déclare pas son employé aux assurances sociales et paye moins que le salaire minimum, dans ce cas le contrôle de la part des autorités aura des conséquences pour l'employeur.

Mais de son côté l'employeur peut renvoyer son employé-e au moment où celui-ci l'annonce aux autorités ?

Oui c'est un risque. Nous avons plusieurs cas de figure, celui de l'employeur qui déclare et qui paye correctement. Exemple : l'utilisation de Chèque service par une famille qui a une aide à domicile. Cet employeur est en règle car il a déclaré son employé aux assurances sociales et il paye le salaire minimum par rapport au contrat type de travail cantonal. Après, il y a les situations intermédiaires qui risquent d'être majoritaires, où l'employeur a déjà déclaré ou est prêt à se mettre en règle pour déclarer son employé aux assurances sociales. Dans ces cas de figure, il sera important d'expliquer le processus et de rassurer les employeurs respectant les normes en vigueur. Enfin, les situations de l'employeur qui sous-paye son employé et qui ne l'a jamais déclaré aux assurances sociales et qui ne veut rien savoir. L'employé se retrouve ainsi dans une situation à risque. Annoncer son emploi et employeur en sachant qu'une fois qu'il aura son permis il y aura un contrôle via courrier adressé à son employeur. Ce qui pourrait mettre en péril son rapport de travail. Pourtant, si l'employé-e ne déclare pas son emploi, son revenu annoncé risquera alors d'être considéré insuffisant pour pouvoir déposer une demande de régularisation. C'est une situation délicate mais il ne faut pas oublier les conséquences pour les travailleuses et travailleurs n'ayant jamais été déclarés aux assurances sociales. Il y a à Genève, des sans-papiers qui travaillent depuis quinze ou vingt ans et dont les employeurs n'ont rien déclaré durant toutes ces années. Que devient une femme de septante ans qui a travaillé plus de vingt ans dans l'économie domestique, non déclarée ? Que se passera-t-il pour elle ?

J'en arrive à la campagne d'information lancée récemment par les autorités sur l'autre volet de cette opération «STOP TRAVAIL AU NOIR». Son but est de sensibiliser les employeurs et de leur montrer quelles sont les conséquences pour leurs employé-e-s s'ils ne les déclarent pas aux assurances sociales. Pour beaucoup de

gens, il n'est pas clair qu'une personne qui fait le ménage deux heures par semaine est une ou un employé et qu'en tant qu'employeur ils ont des obligations. Le message s'adresse à cette partie de la population qui n'a pas forcément déclaré son employé-e pour éviter les démarches administratives, par crainte ou par ignorance.

Quelles suites pour l'Opération Papyrus ?

L'Opération Papyrus a débuté en février 2017 et se déroulera jusqu'à fin 2018. Par la suite il y aura une évaluation des résultats. Il ne faut pas oublier que c'est un projet pilote pour la Suisse, nous aurons donc une évaluation aussi au niveau fédéral afin de voir si c'est transposable à d'autres cantons ou pas. Il est impossible à l'heure actuelle de prévoir le nombre de personnes qui pourront être régularisées via l'Opération Papyrus. Il est encore trop tôt et l'obtention des nombreux documents et attestations nécessaires au dépôt d'un dossier prend du temps.

Dans ce contexte quel avenir pour le Collectif de soutien aux sans-papiers ?

Beaucoup de personnes ne rentrent pas dans ces critères de régularisations mentionnés plus haut, que ce soit parce qu'ils n'ont pas assez d'années de séjour, parce qu'ils ne peuvent pas prouver un revenu suffisant, parce qu'il y a ce rapport ambivalent avec les employeurs. Cette réalité pour ces travailleuses et travailleurs sans statut légal va continuer à exister au-delà du projet Papyrus. Le Collectif a un rôle moteur dans ce processus de régularisation et il continuera à exister aussi parce qu'il traite de problématiques plus larges que la régularisation, comme l'accès à la formation, à la scolarisation, la santé, aux assurances sociales ou au système judiciaire.

LA FIN DU TRAVAIL, PAS POUR DEMAIN !

JOËL VARONE, SECRÉTAIRE SYNDICAL

De nos jours, il paraît volontiers passéiste de parler de syndicalisme, de lutte de travailleuses et de travailleurs. A chaque progrès technologique, le même discours est servi : le travail deviendrait une activité bientôt obsolète, superflue. Et comme sans travailleurs, les syndicats n'ont plus de sens... Parallèlement, tout le débat sur la robotisation et les caisses enregistreuses tend à faire passer le travail, non plus comme un facteur producteur de richesse, mais comme un coût, qu'il faudrait ou non soutenir comme moindre mal social.

Salariat

L'exercice de novlangue n'est pas innocent car les faits sont têtus : la réalité du salariat n'a jamais été aussi présente et importante qu'aujourd'hui. Peu de personnes adultes échappent au salariat et la Suisse est un des pays européens où la durée effective du temps de travail est la plus longue (et ce n'est pas le projet du Conseiller fédéral Berset qui va l'améliorer en repoussant l'âge de la retraite). En d'autres termes : les patrons ont besoin de toujours plus de main-d'œuvre mais entendent pouvoir profiter de chaque évolution technologique pour déstructurer toujours plus les collectifs de travail, affaiblir les résistances collectives.

C'est un fait que l'arrivée de l'électricité a bouleversé la nature des emplois entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Elle n'en a pas pour autant supprimé la réalité salariale. Il en était de même pour l'arrivée des machines quelques décennies plus tôt, ou encore de l'informatique quelques décennies plus tard... Au fur et à mesure des évolutions technologiques, la réalité du monde du travail s'est indéniablement tertiariée, fragmentée mais n'a de loin pas disparu. Au contraire elle n'a jamais été

aussi présente. Par contre, il faut remonter peut-être aux décennies de la naissance du mouvement ouvrier pour retrouver une aussi faible organisation du monde du travail. Des décennies de réformes et de discours néolibéraux l'ont marquée.

Fonction publique

Le même raisonnement vaut pour les salarié-e-s de la fonction publique, présentés péjorativement comme des *fonctionnaires* ruinant les salarié-e-s contribuables. La fonction publique est présentée comme tentaculaire, surdimensionnée, privilégiée. Il se trouve que cette même fonction publique contribue pour près de 20% du PIB cantonal, qu'elle a contribué à maintenir le PIB cantonal durant la crise de 2008 alors que le secteur bancaire s'écroulait. C'est cette même fonction publique qui emploie nos infirmières et infirmiers dans les HUG, nos enseignant-e-s dans les écoles, nos soignant-e-s dans les EMS... autant d'activités directement utiles. Mais, pour les tenants de la novlangue, quand l'Etat emploie, il est tentaculaire et, quand ses activités sont privatisées, on dit que les entreprises privées créent de l'emploi et que le marché est dynamique...

Conditions de travail

Au passage, silence radio sur la dégradation des conditions de travail du personnel (précarité accrue face au licenciement, salaire plus bas, horaires plus flexibles,...). Il est vrai qu'en Suisse, nous avons réussi le tour de force de faire croire que nous vivons dans une démocratie directe. Mais que peut bien signifier une démocratie directe quand elle s'arrête à la porte des entreprises ? Quand elle ne s'applique pas sur la majeure partie de notre temps éveillé ? En Suisse, la dictature patronale et actionnariale (appelons un chat un chat) s'est parée d'un beau nom : la liberté économique. Une liberté bien réglementée, qu'on voudrait nous faire croire loin de tout arbitraire, car reposant sur l'Etat de droit. Mais, à nouveau, que peut bien signifier un Etat de droit quand les droits des travailleurs se résument à quelques articles ? Un salarié commet un délit pénal s'il vole des marchandises pour quelques francs chez son patron. La police peut être appelée et intervenir sur le champ. Mais quand le patron ne paie pas les salaires, il n'y a aucun délit pénal ! La police ne sera

pas là pour le salarié qui devra entamer de longues procédures aux prud'hommes... Pour se retrouver dans bien des situations à entamer des démarches à l'Office des faillites et poursuites quand l'employeur se refuse à respecter le jugement. Et lorsque l'entreprise se met en faillite et que le patron ouvre une nouvelle entreprise... le salarié se retrouve à nouveau face à l'Etat de droit et la sacrosainte liberté économique.

Mobilisation et travail collectif

Que le lecteur assidu et bien au fait de ces réalités excuse cette longue tirade. Mais évoquer les cascades de sous-traitances rendant illusoires l'application de la responsabilité solidaire dans le secteur de la construction, parler de la privatisation des services de nettoyages du secteur public, des faillites en cascade dans le secteur de la restauration, du dumping salarial dans le commerce de détail et les transports ou encore du développement du travail intérimaire (encouragé par l'Office cantonal de l'emploi) ne fait pas sens si nous perdons de vue la réalité globale du marché du travail. Ce serait penser que des solutions sectorielles ou ponctuelles pourraient résoudre les problèmes du salariat. Ce serait croire ou faire croire qu'il suffirait d'apporter des correctifs, de l'extérieur, par en haut.

Non. Le monde du travail est en crise. Le syndicalisme est en crise. Mais la solution ne pourra passer que par la reconstitution lente et patiente de résistances à l'intérieur des entreprises. Bien entendu, dans cette perspective, toute amélioration de type législatif de la position des travailleurs et travailleuses est la bienvenue et peut servir. Que ce soit l'arrivée de l'Inspection paritaire des entreprises (IPE) l'année dernière, le projet de révision du règlement sur les marchés publics à venir ou encore la proposition de la CGAS d'établir un registre cantonal des salaires avec obligation pour les entreprises de déclarer les salaires à l'OCIRT. Cependant, ces outils ne seront que des tigres de papier si l'on ne parvient pas, dans les entreprises, sur les lieux de travail, à recréer du collectif, à recréer une réalité syndicale.

COMBATTRE LES INÉGALITÉS, C'EST RÉALISER L'IDÉAL SOCIALISTE POUR L'ÉGALITÉ



SANDRINE SALERNO,
CONSEILLÈRE ADMINISTRATIVE

L'égalité est au cœur de notre histoire, au cœur des raisons pour lesquelles des camarades adhèrent au parti. L'égalité, c'est le fondement de notre engagement, l'objectif qui nous rassemble et qui guide nos combats.

Pour atteindre cet objectif, nous devons nous battre pour les droits; à la fois pour défendre et protéger les droits existants, mais aussi pour en acquérir de nouveaux. Je pense bien sûr aux droits politiques pour les personnes étrangères au niveau cantonal. Mais également à la reconnaissance des droits fondamentaux des personnes de deuxième génération - les droits sociaux, économiques et culturels - et de celles de troisième génération (les droits collectifs). Enfin, pour que l'égalité devienne réelle, tangible, pour la concrétiser dans les faits, nous devons agir pour que chacun-e puisse exercer les droits souvent acquis de haute lutte. C'est notre responsabilité d'élus-e-s socialistes, en particulier au niveau exécutif.

Des politiques publiques pour assurer les droits de la population

Consciente de cette responsabilité, je me suis battue, dès mon entrée au Conseil administratif de la Ville en 2007, pour mettre en place les outils et politiques qui rendent possibles l'exercice par la population de ses droits essentiels. J'ai ainsi développé, au fil des ans, le service Agenda 21 - Ville durable (A21), qui défend et promeut des valeurs d'égalité et de diversité, à la fois au

sein de l'administration et auprès du grand public. Dès le départ, mon objectif a été de promouvoir une société durable, où chaque individu peut vivre et s'épanouir, quel que soit son origine, son sexe ou son orientation sexuelle.

Un des axes de lutte contre les inégalités est la lutte contre les discriminations. Chaque jour, ce service stratégique met en œuvre des actions concrètes pour déconstruire les stéréotypes, combattre les discriminations et permettre à la population, à toute la population, de jouir pleinement de ses droits. Au fil des ans, nous avons développé des projets forts, rassembleurs, comme «Genève, sa Gueule» qui déconstruit les préjugés en lien avec l'origine ou la campagne d'affichage annuelle contre l'homophobie et la transphobie qui s'attaque à ces tabous. Nous avons également mis en place des politiques publiques essentielles, qui sont aujourd'hui portées par l'ensemble des services de l'administration municipale. Nous travaillons enfin main dans la main avec les associations qui nous permettent d'être en prise directe avec le terrain et les besoins. C'est ensemble que nous bâtissons une Genève fière et riche de sa diversité.

Un engagement global contre toutes les inégalités

Les inégalités sont le produit de plusieurs facteurs et elles sont d'autant plus violentes qu'elles se cumulent. L'action publique doit en tenir compte et développer, en plus des actions spécifiques, des politiques transversales et une approche globale de la cohésion sociale. Outre l'homophobie, la xénophobie, le sexisme ou le racisme, des caractéristiques comme le handicap ou l'âge sont également sources

d'injustice. Nous oublions aussi trop souvent les formes économiques, sociales et culturelles de discrimination. Combien n'ont pas «réussi» un entretien professionnel parce que les codes sociaux attendus leur faisaient défaut? Parce qu'il leur manquait la bonne tenue vestimentaire, le bon langage ou carnet d'adresse? Il n'y a pas non plus d'égalité sans une juste répartition et redistribution des richesses. Dans un monde marchand, il n'y a pas d'égalité sans disposer d'un revenu qui garantit des conditions de vie dignes, l'accès aux soins, à la santé, au logement, à la formation.

Pour lutter contre les inégalités nous devons, en tant que socialistes, nous battre pour redonner du sens collectif, rappeler que les inégalités et les discriminations nous concernent toutes et tous. Surtout, nous devons nous rappeler que l'égalité signifie solidarité et qu'elle est le fondement de la justice sociale. Contribuer à réaliser l'égalité dans les faits, voilà ce qui guide mon action politique au quotidien.



LA CULTURE, DES MÉTIERS À RECONNAÎTRE



SAMI KANAAN,
CONSEILLER ADMINISTRATIF

Le regard émerveillé d'une enfant, les questions pointues d'un amateur éclairé, la perplexité de celui ou celle qui avoue ne rien savoir faire de ses mains, c'est tout cela qui fait la richesse de notre relation aux métiers de la culture.

Si la proposition culturelle, pour le spectateur ou le visiteur, est un moment magique, elle nécessite toujours des savoir-faire trop souvent méconnus. Que ce soit au hasard pour monter une exposition, présenter une pièce chorégraphique ou un opéra-comique, entre autres, ce sont nombre de métiers, de compétences, qui sont appelés à se réunir pour donner naissance au souffle de la création.

Des métiers à découvrir

Lorsque l'on parle d'art ou de culture, on pense souvent à l'artiste ou à l'œuvre. Mais que ce soit dans le domaine des arts du spectacle, des arts plastiques ou du patrimoine, de nombreux savoir-faire moins visibles sont indispensables pour parvenir à concrétiser un projet artistique.

Travaillant dans l'ombre, ces métiers gagnent à être connus. Par simple curiosité ou envie de comprendre, mais aussi parce que ce sont autant de qualifications, de compétences, qui n'existent souvent plus que dans ce domaine et qu'il convient de préserver. Et le spectre est large. On passe de la taxidermie indispensable au Muséum d'histoires naturelles aux costumières et costumiers du Grand théâtre, en pas-

sant par les archetier-e-s, damasqueuse-s, modélistes, plumassier-e-s, scénographes, relieur-euse-s, photographes et tant d'autres.

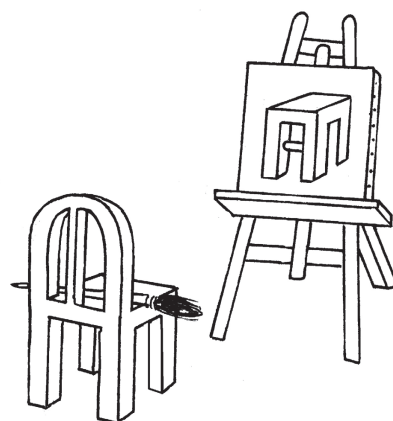
Les Journées Européennes des Métiers d'Art

Les JEMA sont une initiative française que j'ai faite nôtre, à Genève, depuis 2012. Cinq ans après, les cantons de Vaud, de Genève, du Jura et de Neuchâtel nous ont rejoints, donnant à cette manifestation une réjouissante envergure romande, prémisse d'une probable extension à toute la Suisse. Chaque année durant 3 jours, disséminés sur soixante lieux, ce sont une centaine d'artistes et artisans pratiquant une cinquantaine de métiers différents qui sont à la disposition du public, prêts à lui faire découvrir des pratiques parfois insoupçonnées et toujours exercées avec amour.

Les Journées des métiers d'art, c'est bien l'occasion de pénétrer dans des ateliers d'artistes, dans les coulisses des théâtres, des musées ou encore dans les centres de formation dans lesquels évoluent les futurs horlogères, bijoutiers, designers, céramistes ou illustrateur-rice-s. Dans ces lieux souvent fermés au public seront dévoilés des gestes, des matériaux, des outils et, avant tout, de véritables passions.

Pas de statut d'artiste

Proposer cette manifestation aux Genevoises et Genevois était pour moi indispensable, également pour attirer l'attention sur le statut social des artistes, artisans et autres métiers de la culture et des arts. Souvent en proie à des conditions de travail précaires et ne bénéficiant que difficilement de l'accès aux assurances sociales et



à la prévoyance professionnelle, car le statut d'intermittent n'existe pas en Suisse. Une situation encore compliquée par la 4ème révision de la loi sur l'assurance chômage (LACI) en septembre 2010 (passée malgré un refus de l'ensemble des cantons romands), qui a durci l'accès aux prestations de chômage en augmentant le nombre de jours de cotisations consécutifs, notamment.

Les villes, encore une fois en avance

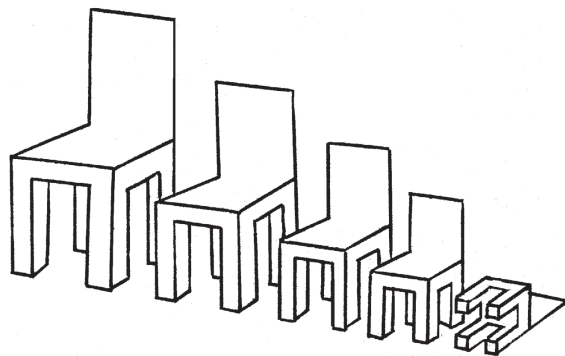
Depuis la situation piétine. Le Dialogue culturel national est une instance de concertation qui réunit le Conseiller fédéral Alain Berset, l'Office fédéral de la culture, une délégation des cantons et une délégation des villes, dont je fais partie en tant que vice-président de l'Union des villes suisses (UVS). C'est dans ce cadre que j'ai proposé et obtenu ce printemps que la problématique du statut professionnel et social soit ajoutée comme priorité dans le groupe de travail consacré à la prévoyance des artistes et métiers de la culture. Sur l'impulsion des villes, nous aurons ainsi l'occasion de faire évoluer la situation.

Une solution idéale passerait nécessairement par un engagement concret et solidaire de la Confédération et des cantons, mais face à la nécessité de trouver des solutions et à la contraction des budgets publics dédiés à la culture, il n'était pas possible d'attendre et les villes montrent, encore une fois, l'exemple en cherchant à leur niveau, des solutions pragmatiques et utiles.

VOIR ET FAIRE VOIR DES INÉGALITÉS



JEAN-PIERRE TABIN,
PROFESSEUR À LA HES-SO



Le sociologue Pierre Bourdieu aimait à expliquer que la théorie permet non seulement de voir, mais encore de faire voir. Or, la visibilité d'une inégalité est une étape indispensable à son éventuelle résolution. Cela signifie que selon la théorie mobilisée les inégalités sociales sont différemment perçues. Nous en discuterons trois exemples.

Marx a proposé en son temps une théorie des classes sociales qui conçoit la société comme composée de classes en lutte les unes contre les autres. Il les distingue en fonction de leur position sur le marché. Les prolétaires sont dans l'obligation de louer leur force de travail pour vivre, la petite-bourgeoise a un capital suffisamment important pour assurer ses moyens de subsistance, mais pas assez pour employer de la force de travail. Les capitalistes disposent des ressources pour faire travailler autrui. Cette théorie voit et donne à voir des inégalités économiques. En 2014, l'indicateur d'inégalités de répartition de revenu se situe en Suisse selon l'Office fédéral de la statistique (OFS) légèrement en dessous de la moyenne européenne, les 20% les plus riches détenant 39% du revenu total, sans compter les *ultra-riches* tout simplement exclus de la statistique. Selon l'administration fédérale des contributions, la fortune des 13'246 contribuables (0,3% du total) déclarant

plus d'un million représente presque le 30% de l'ensemble de la fortune constituée en Suisse. L'inégalité de répartition de la richesse est donc bien visible. Elle est d'ailleurs le moteur de l'engagement politique de nombreuses personnes.

Lutte des sexes, lutte de classe

La théorie féministe a, pour sa part, développé au XX^e siècle la notion de patriarcat qui permet de penser l'exploitation de la classe des femmes par celle des hommes. Elle voit et donne à voir des inégalités sexuées qui opèrent dans l'ensemble des sphères de la vie : la formation, l'emploi, la vie quotidienne, les tâches domestiques, les loisirs, la sexualité, etc. L'OFS montre des inégalités dans le volume d'emploi (75% des hommes contre 63% des femmes exercent une activité professionnelle), dans les taux d'activité (84% des hommes travaillent à temps plein contre 41% des femmes) et dans les salaires (ceux des hommes sont de 15% supérieurs à ceux des femmes dans le secteur privé). Il calcule également que les femmes ont la responsabilité du travail domestique dans 67% des couples (les hommes ne l'assurant que dans 4%), qu'elles sont 3,1 fois plus souvent victimes de violence domestique que les hommes, enfin qu'elles sont sous-représentées en politique et dans les fonctions dirigeantes, etc. Les inégalités sexuées sont donc également visibles, et différentes mesures ont été prises pour les combattre, même si elles restent largement insuffisantes.

Contre les représentations dominantes de la normalité

La théorie critique dans le domaine du handicap réfléchit depuis la fin du XX^e siècle aux représentations dominantes de la normalité¹. Elle a forgé, sur le modèle des termes «raciste» ou «sexiste», le vocable «capacitiste» qui renvoie à la manière dont une société traite les personnes qui ne sont pas considérées comme conformes. Cette théorie voit et donne à voir les inégalités qui opèrent dans l'habitat, dans les possibilités d'accéder à un emploi ou à une formation, dans les revenus, mais également dans le monde des représentations sociales. C'est toujours en négatif et par rapport à un corps normalisé que la médecine, l'assurance invalidité ou la société classent les individus entre «normaux» et «handicapés». Dans les données recueillies par l'OFS, le handicap est d'ailleurs encore uniquement pensé comme un manque ou une limitation. Aujourd'hui, ce type d'inégalités reste donc largement invisible. Faute de théorie largement admise et répandue, seuls certains aspects de ces inégalités sont traités par la Loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés de 2002, les autres demeurant ignorés.

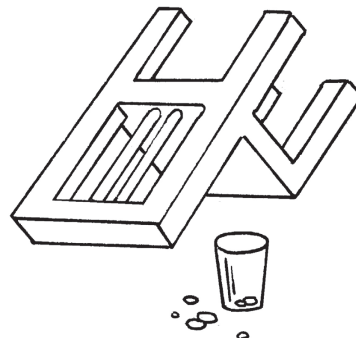
La route est encore longue pour que naître fille ou garçon ne détermine plus ses choix de vie et pour voir l'obsolescence programmée du Groupe Égalité entre femmes et hommes advenir.

¹ Pour des références, voir : Probst, Isabelle et al. (2016). L'invalidité : une position dominée. Revue française des affaires sociales, N°4, pp. 89-105.

ROMS À GENÈVE



PAULINE SAVELIEFF,
COORDINATRICE PROJET ROMS À GENÈVE



Les populations roms vivant en Suisse sont hétérogènes et connaissent différents niveaux d'intégration. Nous parlerons ici des migrants roms précaires présents dans les rues de Genève.

Contrairement à ce qui est souvent véhiculé, ce n'est pas la spécificité culturelle qui distingue ces migrants mais bien leur extrême pauvreté, le caractère pendulaire de leur présence et le nombre de facteurs de vulnérabilité qu'ils cumulent.

Les Roms ont une histoire marquée par de graves atteintes à la liberté et à la dignité humaine, tels que l'esclavage jusqu'au XIX^e siècle, l'assimilation forcée ainsi que leur extermination partielle lors de la Seconde Guerre mondiale.

Les Roms présents à Genève viennent d'une région postindustrielle sinistrée de Roumanie. Fortement stigmatisés et discriminés, en situation d'extrême pauvreté, ces migrants économiques cherchent à gagner à l'étranger de quoi améliorer leurs conditions de vie en Roumanie. Si leur présence est légale en Suisse ils bénéficient d'un accès quasi inexistant au marché de l'emploi¹. Indépendamment de ces freins légaux, étant non qualifiés et souvent illettrés, il leur est difficile de trouver du travail. En dehors de rares emplois occasionnels, ils n'ont souvent d'autres choix que la mendicité ou la prostitution.

Les Roms face au délit de faciès

Sans domicile fixe, en manque de lieu de repli, leur extrême visibilité dans l'espace public ne fait que renforcer leur stigmatisation et le sentiment d'insécurité des populations locales.

Ajoutée à cela, la loi interdisant la mendicité offre un cadre légal qui les criminalise. Cette loi instaure les conditions d'une

forte répression qui renforce leur vulnérabilité tant par le stress généré par les contrôles policiers que par la possibilité réelle d'aller en prison pour non paiement d'amendes liées à la mendicité. A Genève, être identifié comme Rom vivant à la rue, c'est systématiquement être interpellé par les différentes patrouilles municipales et cantonales plusieurs fois par jour.

Un projet pour changer la réalité

En 2015, Caritas Genève et la Haute Ecole de Travail Social de Genève se sont associés pour mener un projet pilote «Roms à Genève : Comment se projeter dans le futur» organisé sous forme de recherche-action.

Les objectifs de ce projet sont de dépasser les malentendus, réussir à «mieux vivre ensemble» entre institutions, population genevoise et Roms présents sur le territoire du canton de Genève ainsi qu'améliorer l'accès des Roms aux droits communs.

Un soin particulier a été apporté à la constitution d'une petite équipe pluridisciplinaire et pluriculturelle : spécialistes de l'action sociale et de la médiation, psychologue, sociologue et médiateurs issus des populations concernées.

Mettant l'accent sur le développement du pouvoir d'agir des protagonistes, les méthodes mises en œuvre², auront permis d'établir une communication entre les différentes parties prenantes dans le respect des droits et des obligations de chacun-e.

¹ Le principe de la libre circulation s'applique à eux de manière très partielle car la Suisse a restreint l'accès au marché du travail des ressortissants bulgares et roumains jusqu'en juin 2016 et vient de réactiver la clause de sauvegarde pour ces pays jusqu'en mai 2018.

² la médiation interculturelle, l'action communautaire, l'approche centrée solution, la thérapie communautaire ou l'ethnopsychiatrie

ENTRE OCTOBRE 2015 ET DÉCEMBRE 2016
3193 ÉCHANGES INFORMELS ONT ÉTÉ RÉALISÉS SUR LE TERRAIN
244 PERSONNES ONT ÉTÉ SUIVIES
965 ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-JURIDICO-SANITAIRES EFFECTUÉS

DES VOIES POUR SORTIR DE L'IMPASSE

La phase pilote se terminant en 2017, plusieurs indicateurs soulignent les avancées réalisées dans de nombreux domaines.

Une meilleure connaissance de leurs droits et devoirs par les Roms et une meilleure compréhension des institutions les concernant leur ont permis d'être mieux à même d'accéder à leurs droits et de se protéger contre d'éventuelles mises en danger.

Le dépassement de malentendus avec les travailleurs sociaux, la population genevoise, et certains policiers a permis une amélioration des relations, une meilleure cohésion ainsi qu'une plus grande efficacité du travail des institutions.

D'autre part, un meilleur accès à la santé et un suivi médical coordonné avec le pays d'origine ont permis la prévention de risques sanitaires individuels et collectifs.

La facilitation de l'accès à la scolarité et aux loisirs pour les mineurs, la valorisation des parcours et des compétences professionnelles des adultes ou le suivi de formations préqualifiantes sont autant d'acquisitions de compétences transférables que de facteurs de changement pour les familles roms, leur permettant progressivement d'envisager des alternatives à la mendicité et à la prostitution ici, ou en Roumanie.

LE RÉFLEXE ÂÎNÉ



ENTRETIEN SYLVAIN THÉVOZ,
CONSEILLER MUNICIPAL

La Plateforme des associations d'âînés a été constituée il y a 10 ans. Elle est née de 5 ou 6 associations qui se sont unies pour mieux se faire connaître et défendre une politique des âînés. La Plateforme est aujourd'hui composée de 39 associations. Sa spécificité est la présence d'entités publiques avec un statut d'observateur en son sein. Ce mélange d'approches différentes, de culture et de formation par rapport à la personne âgée est une vraie richesse. Rencontre avec Janine Berberat (présidente de la plateforme des âînés), Jacqueline Cramer (vice-présidente) et Irina Ionita (Secrétaire générale) pour mieux comprendre les enjeux du vieillissement.

Sylvain Thévoz : En quelques mots, quels sont les objectifs de la Plateforme ?

Janine Berberat : Notre objectif est que ce réseau s'habitue à travailler ensemble, identifie les problèmes et y trouve des solutions. Nous avons établi des commissions spécialisées, produisons des rapports, les remontant auprès des décideurs pour les éclairer sur les enjeux du terrain. Nous sommes aussi régulièrement auditionnés

par les députés et conseillers municipaux, et tenons à y aller toujours accompagnés de gens du terrain.

Jacqueline Cramer : Les 39 associations de la plateforme sont d'une grande diversité. Ces gens se connaissaient très peu avant la création de la plateforme. Aujourd'hui, ce lien est fait. La plateforme a un rôle de liant, de connecteur, et de relais d'informations. Nous avons aussi un rôle de veille. Quand il y a des projets de lois, nous nous exprimons. On nous reconnaît une forte expertise.

Irina Ionita : Nous scrutons la politique de la vieillesse et faisons le lien entre différents mondes (politiques, institutions, associations). Nous ne représentons pas les âînés, mais le milieu associatif qui travaille avec les âînés. Nous sommes en quelque sorte l'équivalent du CAPAS (Collectif d'associations pour l'action sociale) pour les associations travaillant avec les âînés.

Sur la question des inégalités, quelle est votre analyse des enjeux actuels touchant les âînés ?

JB : Tout d'abord, les âînés ne sont pas une catégorie unifiée. Ce n'est pas un groupe homogène. Parmi les âînés, il y a de nombreuses inégalités (financière, de santé, etc). Les femmes ayant travaillé à temps partiel subissent des inégalités de retraite une fois âgées; d'autres ont de bonnes retraites. Le système des prestations complémentaires est extrêmement complexe. Il y a de grandes difficultés administratives. C'est un droit, mais il faut le connaître. Peu d'informations sont données à ce sujet au niveau fédéral et cantonal. Concernant l'isolement, nous avons beaucoup travaillé sur ce phénomène. Les âînés, passé un certain âge deviennent dépendants, d'une

manière progressive ou brutale. Certaines personnes, dans leur parcours de vieillissement, ont des accidents et n'arrivent plus à être inclus dans un réseau. Or, bien vieillir c'est appartenir à un réseau. C'est la meilleure manière de lutter contre les inégalités.

II: Les inégalités de genre sont marquées. Les femmes vivent plus longtemps. On retrouve donc beaucoup plus de femmes isolées, à différents niveaux (social, financier). Concernant l'isolement, il est difficile d'avoir des chiffres car, par définition, une personne qui disparaît n'est plus joignable. Elle se retrouve alors aux abonnés absents. Il y aurait environ 10'000 personnes à Genève, qui se trouveraient dans cette situation.

L'isolement ne doit-il pas aussi être respecté ?

JB : Mais oui! Quand on vieillit on perd l'envie, l'appétit, il est donc normal aussi de se retirer, d'avoir moins d'appétence sociale. Il faut respecter cela. Des gens veulent rester tranquilles et sortir du système. On n'est donc pas tous égaux dans le vieillissement. Certains vieillissent d'une manière harmonieuse, d'autres d'une façon plus chaotique. Nous respectons les différentes manières de vieillir. Des couples s'isolent aussi. On respecte ces choix individuels, même si parfois ce sont des faux-choix, ou des choix par défaut.

Concernant le vieillir, un signal d'alarme souvent est lancé pour agir, prévenir le vieillissement de la population. Comment décryptez-vous cette angoisse sociale du vieillir et des politiques publiques qui s'en inquiètent ?



JC : Ce qui fait peur à la société ce sont les coûts du vieillissement. Nous luttons contre cette représentation. Tout d'abord, si les gens deviennent dépendants et que l'on s'occupe d'eux, il faut savoir qu'eux se sont occupés de leurs enfants et petits-enfants. Ils ont travaillé, construit Genève. Nous luttons donc pour que chacun ait le droit de recevoir des soins et d'être considéré. Le vieillissement amène des coûts mais aussi des postes de travail, des ressources. Nous sommes attentifs à le rappeler. Et puis : les enfants, les crèches aussi coûtent cher ! Et pourtant, cela fait partie des tâches de la société de prendre soin des gens, notamment de ceux qui l'ont construite quand ils étaient plus jeunes.

Qui sont les aînés ?

JC : Il y a plusieurs générations parmi les aînés. Les plus de 80 ans, le grand âge, bien sûr, demande plus de soins. C'est une tranche d'âge qui fait très peur aux aînés plus jeunes. Il y a beaucoup de gens actifs très longtemps, mais à un moment, cela devient plus difficile. Les associations travaillent désormais moins sur la préparation à la retraite, mais sur le passage au grand âge, autour de 75 ans, où il faut retrouver une autre façon de vivre. Cela ne se fait plus à 65 ans mais 10 ans plus tard.

II : Lutter contre les inégalités c'est pratiquer la solidarité intergénérationnelle. Il faut se rappeler de l'aide que les grands-parents donnent pour l'éducation des petits-enfants, ainsi que l'aide des proches aidants. Des économies extraordinaires sont faites par l'engagement des aînés dans l'économie familiale. Il est important de nuancer et rendre compte des vieillesse multiples. Il existe presque autant de vieillesse que de personnes. Il faut rappeler que les aînés ont beaucoup de respect

pour les jeunes. La fracture numérique est une sorte de mythe chez les aînés. Je n'ai jamais vu de gens aussi connectés que les aînés ! Nous luttons contre les préjugés et les stéréotypes. Une partie des inégalités, c'est aussi une inégalité dans les représentations et la manière d'envisager l'autre sans renverser les préjugés.

JB : A partir de 75 ans il faut reconsidérer son cercle d'amis, créer un nouveau réseau quand des amis meurent et les enfants s'éloignent. La préparation de la retraite ce n'est pas uniquement ne pas s'embêter et préparer des activités. Les soins à domicile ont la cote. Il y a une pression sociale forte pour ne pas se rendre à l'EMS, qui a une mauvaise image. Or, maintenir les gens à long terme chez eux est certes une bonne chose, mais rentrer tôt en EMS permet aussi de prévenir le vieillissement. L'EMS peut être un bon outil de lutte contre les inégalités par la qualité de l'encadrement et des soins qui y sont apportés. Il n'est pas assez valorisé comme étape du parcours. C'est un lieu de vie, d'échange, avec des animations.

Sur ce que le mot aîné recouvre, comment arrivez-vous à faire des distinctions dans les étapes du vieillissement ?

JC : Il y a de nombreuses appellations pour nommer les étapes du vieillissement (aînés, seniors, grand-âge, etc). Nous réfléchissons avant tout en termes de périodes. 1) Le fin de la vie professionnelle 2) Une dizaine d'année où les gens ne veulent pas forcément être avec d'autres aînés. Ils deviennent des proches aidants. La proximité est importante. La vie de quartier est valorisée à ce moment-là. 3) Une période où cela devient plus difficile, mais cela n'est pas reconnu immédiatement 4) Une période d'accompagnement en EMS. Le fait

que les aînés rentrent toujours plus tard pousse à une médicalisation accrue des EMS et provoque un choc chez les proches quand l'on rentre en EMS pour une fin de vie uniquement.

II : Il faut réfléchir au 3^e / 4^e âge où l'on entre dans la fragilité. Il existe des gens en pleine forme à 90 ans, d'autres très fragiles à 65. Nous devons réfléchir en termes de potentiels et de risques suivant les tranches d'âge, avoir une vision nuancée du vieillissement. La Ville de Genève développe une politique cohérente et transversale de la personne aînée. Nous aimerions qu'il y ait un réflexe aîné-e-e en termes d'aménagements, de logement, afin que la voix des aîné-e-s soit prise en compte. Nous devons dépasser les logiques de silos. La Ville de Genève l'a bien compris. Bien sûr cela prend du temps et de l'énergie de l'appliquer.

Il y a-t-il des logiques économiques qui aggravent les inégalités ?

JC : Concernant le maintien à domicile, une volonté politique le renforçant a été assise par des votations populaires. Le maintien à domicile est désormais tenu très longtemps. C'est en gros l'hôpital qui se déplace à domicile. Ceux qui rentrent en EMS ont souvent des prestations complémentaires. Ceux qui ont des biens retardent l'entrée et restent à domicile. Ils vont à l'EMS quand ils ont mangé leur 2^e pilier. Ceux qui arrivent en EMS le font parce qu'ils n'ont plus les moyens de rester chez eux. L'important serait que les gens arrivent en meilleure santé en vieillissant.

II : Si l'on maintient à domicile, la charge revient aux proches. Ce sont les enfants, souvent les femmes, ou alors le/la conjoint-e âgé-e qui doivent s'en occuper. Nous sou-

haitons continuer de défendre la prise en compte des proches aidants qui, bien souvent, tombent malades du fait d'aider leurs proches le plus longtemps possible. Là, il y a de grandes inégalités qui se creusent.

Quels sont les facteurs de fragilités qui créent des inégalités chez les aînés ?

JC : La santé ! C'est le risque le plus marqué. Les problèmes familiaux (divorces tardifs). L'éclatement des familles, l'absence ou le départ d'enfants, l'affaiblissement des réseaux d'entraide.

II : Les fragilités sont cumulatives. Une femme d'origine étrangère qui a eu peu de formation et qui est arrivée tardivement en Suisse, avec peu de moyens, cumule forcément les fragilités qui conduisent à des inégalités. La santé est clairement un facteur d'aggravation de celles-ci. Nous avons peu de données sur le vieillissement des migrants. Le BIE (Bureau d'intégration des étrangers) nous a contacté pour réfléchir à ce sujet. Nos membres constatent effectivement que vieillir chez les migrants va devenir un enjeu. Nous n'y avons pas encore réfléchi plus avant.

JB : Les femmes qui ont élevé seules leurs enfants, sont clairement une population à risque. Les enfants partent à l'étranger et ces femmes se retrouvent avec de toutes petites retraites et sont rapidement isolées. Il y a eu une époque où vieillir revenait à être sans moyens sans aide et sans appuis. Aujourd'hui, c'est différent. Des gens se préparent et anticipent pour vivre de manière harmonieuse leur vieillissement,

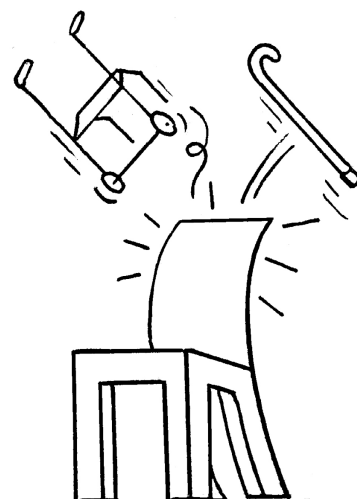
dans une société qui clairement prône le jeunisme.

Quel est votre bilan sur l'action de la Plateforme ? Comment faire évoluer notre société vis-à-vis des aînés ?

JB : Il faut inciter les députés à être beaucoup plus curieux du terrain. Il manque des contacts, des liens, et une meilleure connaissance de la part des élu-e-s de ce qu'est réellement le vieillissement et ses enjeux. La Plateforme est de plus en plus consultée et son expertise reconnue. Nous devons continuer dans cette direction, être toujours plus audibles. La Plateforme fonctionne par thématique. Nous nous réunissons 4 fois par an en plénière en mettant sur la table les préoccupations des acteurs du terrain (la fin de vie, le droit à la protection de l'adulte, les prestations complémentaires, l'habitat senior, la gestion des bénévoles, par exemple). Nous créons des commissions ad hoc selon les demandes de nos membres. Continuer dans cette direction est important pour lutter contre les inégalités.

JC : Faut-il faire des commissions spécifiques, que des aînés soient dans des commissions ad hoc ? Nous sommes partagés sur des notions comme « le parlement des aînés » ou des « commissions aînés » au Grand Conseil. Ces questions demeurent ouvertes. Au niveau des prestations, celles-ci existent. On peut les corriger, les améliorer, mais elles sont là. Nous ne devons pas nous battre pour avoir des prestations, mais pour les maintenir ou les améliorer.

II : C'est le terrain qui compte, et ses besoins. Nous aimerions être toujours plus « bottom-down » : ancrés dans la réalité et les besoins de nos associations. La solution que nous avons trouvée aux problèmes, c'est qu'il n'y a pas LA solution. Alors nous continuons et continuerons à refaire sans cesse ce que nous faisons le mieux : informer, sensibiliser, coordonner, et agir.



SOMMES-NOUS ÉGAUX

QUESTION SANTÉ ?



AYARI FÉLIX,
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
SANTÉ-SOCIAL PSG

La Suisse est l'un des pays au monde avec un système de santé parmi les plus développés. Nous avons des prestations de très haute qualité et un système de financement basé sur une logique solidaire qui permet de cotiser auprès d'une caisse et de recevoir des soins en cas d'accident ou de maladie grâce à un fonds mutualisé.

Ce système qui se veut solidaire et universel a bien des failles et commence à se craqueler. Relevons d'abord les inégalités en termes de primes par canton et des réserves des caisses maladie. Le fait de déléguer la couverture des soins à des entreprises privées dont le but premier est de faire du bénéfice en étant en concurrence les unes avec les autres, place les assuré-e-s dans un rôle de client-e à attirer s'il-elle est en bonne santé ou à éloigner s'il-elle représente des coûts élevés. C'est ce qu'on appelle le *creaming* des assuré-e-s.

Les pauvres aiment-ils être malades ?

Toujours dans la logique d'avoir le beurre et l'argent du beurre et au nom de la responsabilité individuelle, les assureurs font du bénéfice pendant que les coûts de l'assurance de base deviennent une dépense de plus en plus lourde pour des nombreux ménages. Même si, en théorie, les individus et les familles peuvent « choisir » le niveau de risque qu'ils souhaitent assumer via la franchise. Ainsi, une personne avec une franchise élevée est prête à assumer plus de risques qu'une personne « responsable » avec une franchise basse. Fait curieux : les bas revenus aiment la prise de risque...

Cette affirmation, soutenue par des nombreux politiques et intellectuel-le-s, je l'ai entendue de la part d'un professeur d'université dans le cadre d'un cours de management de la santé publique. Elle présuppose que les pauvres ont un mauvais accès aux soins parce qu'ils l'ont bien choisi. Eh bien ce n'est pas si simple. Tout d'abord, le choix d'une franchise élevée répond en premier lieu à une incapacité financière à payer une prime mensuelle plus élevée. Dans le canton, plus de 26% de la population fait appel aux subsides d'assurance maladie, sans tenir compte des personnes qui sont à l'aide sociale et de celles qui font des demandes ponctuelles de soutien financier auprès du CSP ou de Caritas. Les primes des assurances maladie sont trop chères pour une bonne partie de la population et le système de concurrence entre entreprises privées n'est pas capable de pallier à ce problème. Il en est même en partie responsable.

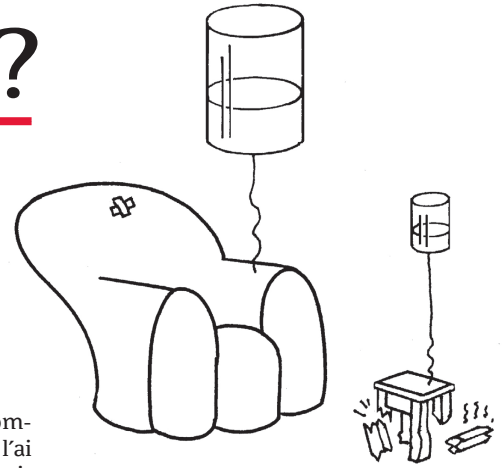
Égalité d'accès aux soins, pour tous les types de soins ?

Curieusement les soins dentaires ne sont pas compris dans l'assurance de base. Ainsi, une bonne partie de la population renonce à des soins préventifs ou à des soins dentaires par manque de moyens financiers... Je n'ai toujours pas compris pour quelle étrange raison la santé bucco-dentaire ne fait pas partie des soins de base.

Parlons encore de ces maladies qui font peur : la psychiatrie et les addictions. Ils s'agit des deux parents pauvres de la médecine, ils ne rapportent pas grande chose et leurs prises en charge sont longues, lentes et pénibles pour les personnes concernées pour leur entourage et parfois pour les soignant-e-s.

Pauvre, malade et responsable ?

Oui, le monde de la médecine a aussi ses *top ten* et ses laissés pour compte. Il est clairement plus prestigieux de devenir un



centre de référence en cardiologie, oncologie et gynécologie que d'avoir l'hôpital le plus performant pour soigner les troubles psychiques et dépressifs.

Quand on parle d'addictions, non seulement on reste dans un domaine peu en vogue dans le domaine de la médecine, mais à cela s'ajoute la responsabilité individuelle. *Personne ne vous oblige à boire, à fumer ou à vous injecter. Si vous en êtes malade vous êtes en partie responsable.* Certes, mais statistiquement, les personnes à bas revenu, avec un parcours de vie difficile et peu intégrées auront plus tendance à développer des addictions que des personnes en emploi, bien entourées et avec une situation sociale et financière stable.

Quand addictions et troubles psychiques se combinent, la prise en charge devient complexe, chère, et hélas, pas très bien couverte pour toucher à tous les domaines : santé physique, santé mentale, logement, insertion sociale, réinsertion au travail.

Oui, nous vivons dans un pays avec des soins de première qualité couverts par une assurance de base, mais nous avons des enjeux de taille devant nous pour que l'accès aux soins soit égal pour toutes et tous.

La campagne en vue des élections du Conseil d'Etat et du Grand Conseil sera un moment important pour mener des batailles pour une assurance de base plus transparente et juste, pour la prise en charge des soins dentaires, pour que les parents pauvres de la médecine soient financés et mis en avant au même titre que les autres domaines et pour que la prévention, tant prônée par nos autorités fédérales, reçoive un financement qui lui permette d'être appliquée.

À LA RECHERCHE DE L'ESPACE PERDU



JORGE GAJARDO

Dans les villes, au sommet des surélévations, le soleil se paie au prix fort, alors que l'ombre gagne des portions de sol de plus en plus grandes. Genève, qui n'est pourtant pas le lieu le plus lumineux, est, en revanche, la ville en Suisse qui concentre le plus d'habitant-e-s au kilomètre carré.

Dans un contexte de crise de l'offre de logement qui pousse à la densification, préserver des espaces publics, où les gens se rencontrent et nouent des liens entre eux, devient un enjeu politique. Il se joue, en ce moment, aux Acacias, où la société civile participe aux consultations sur les espaces publics du futur quartier de la Caserne des Vernets, qui fera pratiquement doubler la population du secteur d'ici à 2025 (4'500 nouveaux habitant-e-s). Profitons de ce moment pour revenir, avec Mireille, une représentante de l'Association des habitants du quartier de la Jonction, sur l'équilibre logement-espace, tel qu'il se présente dans l'écoquartier de la Jonction, qui est sur le point de s'achever.

Toujours plus grand, toujours plus sombre

Les images du projet lauréat de l'écoquartier de la Jonction, en 2010, étaient pourtant prometteuses: des immeubles de logement de 4-6 étages sur rez, des façades claires, de larges promenades verdoyantes entre les bâtiments, un dégagement de verdure devant le premier immeuble sorti de terre, côté boulevard Saint-Georges. Sept ans plus tard, la réalité qui s'impose aux yeux est moins réjouissante: le premier bâtiment, passé de 4 à 6 niveaux sur rez, s'impose de tout son volume sur le trottoir, sans verdure devant; en face, l'immeuble de la coopérative Codha, particulièrement imposant avec sa barre de 10 étages sur rez et sa grosse galette, s'avance déjà, comme un immense bulldozer, sur l'unique place

publique du quartier, à peine plus grande qu'une salle communale genevoise. Les promenades et les lieux de rencontre s'annoncent plus étroits que prévu.

Car le problème principal de l'écoquartier de la Jonction est bien la place réelle dont disposent les habitant-e-s hors de leurs logements; un problème que la Jonction, déjà pauvre en espaces verts, ne parvient pas à compenser. Avec l'écoquartier de la Jonction, ce secteur déjà très dense (plus de 9'000 habitant-e-s) devra absorber, dès l'année prochaine, jusqu'à 1'500 nouvelles habitant-e-s. Fort heureusement, ce nouveau quartier est un *écoquartier*, nous rappelle, non sans ironie, Mireille. Elle nous montre alors, sur un plan, les quelques surfaces qu'on a laissées aux amateurs de démarches participatives: une petite zone de 360 mètres carrés devant la future crèche du quartier, et deux autres, de 400 et 250 mètres carrés respectivement, qu'il a fallu aller chercher sur la rue des Gazo-mètres, en dehors du nouveau quartier. C'est dire si ça déborde.

Inégalités territoriales

Dans les alentours, le seul espace vert de grandes dimensions est le parc Gourgas, déjà tellement occupé que l'herbe a du mal à repousser. «Gourgas est grand comme le parc à chiens du Parc Bertrand!» enrage Mireille, qui fait observer que l'inégalité c'est aussi qu'on ne s'épanouit pas de la même manière à la Jonction qu'à Champel.

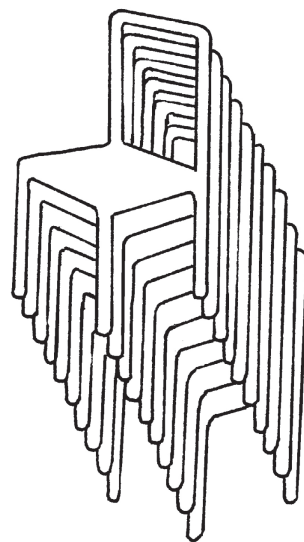
Le manque de place est d'autant plus crucial que, pour les nouveaux-elles habitant-e-s, le premier immeuble de l'écoquartier de la Jonction ne tient pas toutes ses promesses. Certes, le bâtiment dispose d'une cour intérieure, mais les sons amplifiés des enfants qui y jouent ou des voisins qui organisent un apéro, rendent le lieu tellement bruyant que même le boulevard Saint-Georges paraît plus silencieux. La conception de l'immeuble, un carré fermé sur lui-même, tranche avec le bâtiment de la Codha, avec ses coursives plein sud, largement ouvert sur le quartier. Enfermés entre quatre hauts murs, les 300-400 ha-

bitants du premier immeuble sont d'ores et déjà, de fait, coupés de la vie du quartier. En sortir est carrément une urgence.

Redonner du souffle

Alors que faire? La ludothèque de la Jonction a déjà engagé du personnel pour répondre à la demande des nouveaux habitants. Dans la même dynamique, malgré la pression budgétaire, la Maison de quartier de la Jonction a entamé une réflexion pour monter en force, et même agrandir ses locaux. «Densifier, encore densifier», ponctue notre habitante. Mais comment sortir de l'écoquartier? Les habitant-e-s du quartier espèrent obtenir le percement d'un passage vers... le cimetière des Rois, un beau jardin, certes, mais pas question d'y jouer au foot ni de se livrer à une quelconque manifestation dionysiaque. Plus aléchant, en septembre 2016, le Canton et la Ville ont reçu une pétition de plus de 5'000 signatures, pour créer, dès 2019, avec la participation des habitant-e-s, un parc sur une parcelle de 16'000 mètres carrés, à la Pointe de la Jonction, libérée des dépôts des Transports publics genevois (TPG)¹. Pas sûr que cela règle les problèmes immédiats du premier immeuble, mais pour l'Association des habitant-e-s et les autres acteur-trice-s de la Jonction, c'est une opportunité à ne pas manquer pour compenser en partie l'espace perdu et redonner un peu de souffle à ce secteur de la ville.

¹ Forum Pointe de la Jonction
<http://forumpointedelajonction.blogspot.ch/>



MESURER LES INÉGALITÉS

POUR MIEUX LES COMBATTRE



VIRGINIE STUEDEMANN

Pour lutter contre les inégalités, il faut fixer des priorités politiques, définir des politiques publiques et déployer des actions. Cela signifie constater, identifier et qualifier les inégalités, comprendre leur émergence et leur reproduction, observer leur évolution en fonction des actions menées.

Lutter contre les inégalités, ce n'est pas seulement vouloir les corriger, c'est agir dans le processus de production et de reproduction de ces inégalités. Or, les causes des inégalités sont multifactorielles. Et la juxtaposition de politiques publiques sectorielles ne suffit pas. C'est un travail macro et micro, à court terme et à long terme. C'est surtout un travail qui doit prendre en compte la spécificité des territoires sur lesquels ces inégalités s'accumulent.

Rendre visibles les inégalités

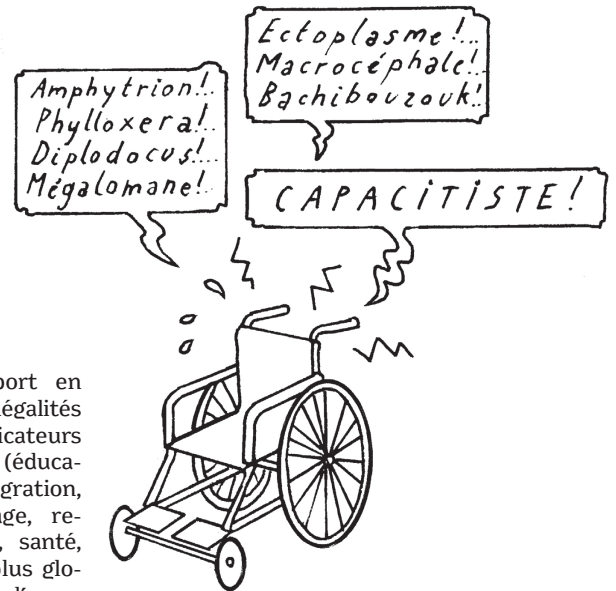
A Genève en 2009, sous l'impulsion de Charles Beer et David Hiler a été créé le CATI-GE, Centre d'Analyse Territoriale des Inégalités à Genève, comme un outil d'aide à la décision pour la politique de cohésion sociale en milieu urbain. La particularité de cette politique était d'agir de manière coordonnée et transversale sur des portions ciblées du territoire. Dans ce cadre, le CATI-GE rattaché au Laboratoire d'Economie appliquée (LEA) de l'Université de Genève avait pour missions¹ de produire mais aussi regrouper et de croiser des statistiques produites dans le canton de Genève et d'analyser des données sur les inégalités.

Le CATI-GE a produit un rapport en 2011, mis à jour en 2014². Les inégalités sont mesurées à travers des indicateurs transversaux à des thématiques (éducation-formation, population- intégration, logement-mobilité, emploi-chômage, revenu-protection sociale, sécurité, santé, culture) offrant ainsi une vision plus globale des inégalités et du processus d'accumulation qui contribue à l'exclusion.

En 2014, les six indicateurs de base sont : le revenu annuel brut médian, la part des élèves issus de milieux modestes ou défavorisés, la part de contribuables à bas revenu, la part de chômeurs inscrits en pourcentage de la population 15-64 ans, la part de bénéficiaires de l'aide sociale ou de prestations complémentaires et la part d'allocations logement. D'autres indicateurs complètent l'analyse: densité de la population résidente à l'hectare, rapport de dépendance des jeunes, rapport de dépendance des personnes âgées, le nombre de logements HBM, le nombre total de réquisitions de police à l'hectare, le taux de surcharge pondérale ou obésité pour un échantillon de population par commune, la prévalence de la carie par écoles primaires.

Les analyses du CATI-GE ont permis d'identifier des secteurs présentant des cumuls d'inégalités, des communes dites «éligibles» à la politique de cohésion sociale en milieu urbain.

Au-delà du Canton, et avec son soutien, certaines communes ont pu participer à l'appel à projet fédéral intitulé «Programme Projets urbains - Intégration sociale dans des zones d'habitation ». Les projets de Vernier (Nouvelles Libellules) et de Versoix (Passerelles pour la Pelotière) ont ainsi été retenus par le Comité de pilotage fédéral.



Réponse aux inégalités: redistribution des richesses

Aujourd'hui, le CATI-GE n'a plus les ressources nécessaires, faute de volonté politique, pour poursuivre son travail et le Conseil d'Etat a abandonné la politique de cohésion sociale en milieu urbain. Interrogé sur le CATI-GE, le Conseil d'Etat répond³ qu'il a privilégié les actions menées par le bureau de l'intégration des étrangers (BIE), - dont on salue le travail - dans le cadre du programme d'intégration cantonal (PIC).

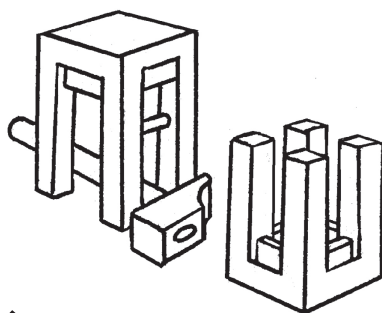
Bien plus qu'une réponse langue de bois sur l'abandon du CATI-GE, c'est une position idéologique. Œuvrer pour la cohésion sociale en travaillant sur les inégalités socio-économiques, c'est nous définir à travers des classes sociales et dénoncer l'absence d'une juste redistribution des richesses. Répondre à la question de la cohésion sociale par un travail sur l'intégration des étrangers, c'est contribuer à stigmatiser l'étranger comme problème et imposer une vision de notre société fondée sur l'identité et les origines.

¹ Son rôle et ses missions sont définis dans la Loi relative à la politique de cohésion sociale en milieu urbain (LCSMU) et son règlement d'application (RCSMU).

² <http://cati-ge.ch/index.php/analyses-cartes/201/rapport-cati-ge-2014/>

³ ge.ch/grandconseil/data/texte/QUE591A.pdf

UN MARCHÉ DU TRAVAIL « DUR »



GRÉGOIRE CARASSO, CONSEILLER MUNICIPAL
EN VILLE DE GENÈVE

SAMI KANAAN, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
FÉDÉRALE POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Le marché du travail à Genève est caractérisé par une forte ouverture (internationale et régionale) qui soutient le dynamisme de notre ville, et par des dispositifs de contrôles avancés, notamment grâce au rôle exemplaire des syndicats. A la différence du Tessin, de Zürich ou de Neuchâtel, les études scientifiques ne décèlent pas à Genève d'impact négatif de la main-d'œuvre frontalière ou immigrée sur le niveau des rémunérations, ni en général, ni par branches économiques. Autrement dit, pas de dumping salarial. Par contre, pour les personnes qui se trouvent sans emploi, la concurrence pour retrouver un poste de travail est forte, en particulier lorsque le niveau ou domaine de formation ne correspond pas aux besoins toujours plus exigeants des entreprises privées et des entités publiques.¹

Une révolution 4.0 ?

De plus, et ce second facteur accentue l'urgence de réponses politiques, l'accélération des mutations technologiques et la digitalisation des processus ont pour conséquences de supprimer certains emplois, tout en en créant d'autres. Selon Guy Ryder, Directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), si nous acceptons que le progrès prenne cette direction, il faut garantir que la qualité des emplois générés corresponde à nos attentes et aux critères d'un travail décent. Ce qui impliquera de trouver des réponses innovantes, soit des mesures non traditionnelles pour faire face à ces changements.²

Proposer des réponses concrètes à l'uberisation

Il est donc nécessaire de prendre des mesures structurantes pour restreindre la précarisation croissante des conditions de travail (uberisation de l'emploi). Sur un plan plus large, il est aussi vital de réfléchir à de nouveaux modèles de financement de nos assurances sociales et de la prévoyance, dans la mesure où il est totalement injuste que ce soit le facteur humain qui soit la source principale de financement, ceci d'autant plus si la masse du travail rémunéré dans de bonnes conditions devait se réduire avec la digitalisation.

Même si Genève dispose déjà aujourd'hui d'infrastructures de qualité (numérique, énergie, transports, etc.), il est essentiel que les collectivités publiques genevoises, canton et villes notamment, développent une stratégie de type *Smart City* (ville intelligente), portant sur la capacité d'être à la pointe dans l'accès aux ressources numériques et de proposer un usage trans-

parent, équitable et démocratique de ces ressources, en mettant l'humain et la solidarité au centre.

Une deuxième chance de se former

Dans cette réponse aux mutations du monde du travail, la formation joue un rôle central. De l'Ecole primaire à l'Université, en passant par les filières professionnelles (locales comme fédérales), l'enseignement à Genève est de qualité. L'encadrement, l'accompagnement et l'inclusion gagneraient naturellement à bénéficier de moyens supplémentaires. Mais pour celles et ceux qui, à l'adolescence, n'arrivent pas – quelles qu'en soient les raisons – à négocier cette étape cardinale, les dés sont jetés. Aujourd'hui, il n'y a pas de véritable seconde chance de formation. Par ailleurs, la formation continue ne bénéficie pour l'essentiel qu'aux adultes déjà les plus qualifiés. Ainsi, sauf à pouvoir financer à titre privé une nouvelle formation, un échec de qualification entre 16 et 25 ans se paie toute une vie.

Nous considérons que toute personne à Genève devrait pouvoir bénéficier de conditions lui permettant de reprendre un cursus complet de formation ; soit parce qu'elle n'a pas pu saisir cette opportunité lorsqu'elle se présentait, soit parce que les évolutions technologiques ont rendu sa formation obsolète. Sans quoi, les inégalités continueront à se creuser.

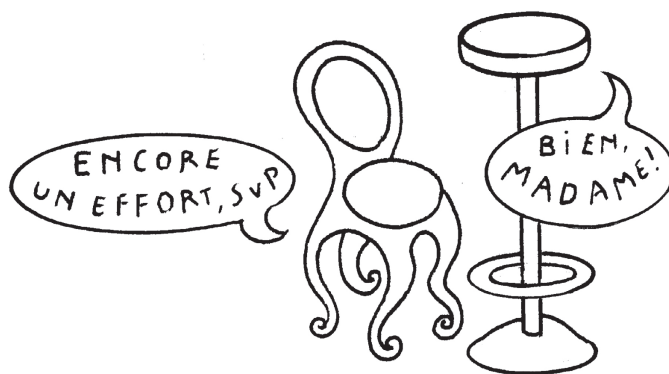
1. Y. Flückiger, P. Kempeneers, *Immigration, libre circulation des personnes et marché de l'emploi*, OUE, Genève, décembre 2012

2. in *Le Temps*, 8 novembre 2017, page 13

RÉSISTANCES



PATRICIA VATRÉ



Ici tout va bien. On a beaucoup progressé, les droits des femmes sont inscrits dans la loi. *Oui, c'est vrai. Et les droits des femmes y sont, a priori, les mêmes que ceux des hommes. Pourtant dans nos réalités quotidiennes, est-ce que tout va si bien? Non. Loin s'en faut. Parmi toutes les inégalités à combattre dans notre société, celles-ci tiennent encore une sacrée place. Le fossé entre égalité formelle-égalité réelle qui n'était de loin pas comblé, se creuse à nouveau. A l'instar de celui des multiples inégalités sociales qui subsistent. Ou apparaissent. Où est-ce que cela résiste? Comment cela se perpétue malgré les luttes menées sans relâche. Et pourquoi?*

De l'injustice criante à l'infime brimade quotidienne

Tirailé entre évolution et déterminisme, différences individuelles et différences collectives, l'éternel débat entre l'identique et le différent - d'égale valence ou pas - se poursuit. Et questionne : faut-il être identiques pour avoir des droits égaux? Écoutons entre les lignes. *Oui d'accord, mais... C'est quand même prouvé que... Les femmes sont moins fortes... peut-être pas intellectuellement - ça, non, on n'ose plus trop l'affirmer - mais physiquement. Ah! Ça tu ne peux pas le nier quand même. Allez expliquer qu'il est pourtant évident que tous les hommes ne sont pas des forces de la nature et que grand nombre de femmes le sont. Ou que proportionnellement à leurs forces, elles portent souvent de plus lourdes charges qu'eux. Au quotidien, pour la survie du groupe, comme eux, parfois même exclusivement, pendant que*

les hommes font des choses importantes. Certes les pires situations se vivent le plus souvent au loin, là-bas. Ce n'est donc pas pareil, on y peut rien, tu vois. Toi tu te dis que si, au contraire. Là-bas, ce peut être déjà cette inconnue qui passe, ta voisine, ta sœur. Ou même toi. Pas si loin que ça, tu vois.

De l'alcôve à l'arène

Migration qui dérange encore. Il en reste la tendance récurrente à leur couper la parole, les interrompre lors de discussions collectives, d'un *on va éviter de nous disperser*. Interruption qu'un homme ayant la parole, même s'il digresse, s'entendra rarement signifier. Bref jouer la montre, garder la balle ou le bâton le plus longtemps possible. Certes, il existe des femmes qui excellent aussi à ce sport-là. Mais il est encore trop courant qu'une femme qui ne se laisse pas interrompre, poursuit son discours, argumente, soutien un avis, sans se laisser démonter soit immédiatement taxée de virile. Ou d'ingérable si elle s'en indigne ou se perd en confusion. Embarras du choix.

Passage de témoin

Autant que par les mots, c'est par de subtiles intonations, regards, gestes réflexes qui dissuadent, que s'imprègnent modèles, limites et autocensure. À coup de plus ou moins tendres *...tu es sûre? ...tu crois? Ah bon...? D'où tu sors ça? Je ne vois pas où tu veux en venir...* La connotation plus positive des termes et actions au masculin par rapport au féminin, perdure. Entre adultes consentants. Depuis l'enfance, par trempage successifs, on en imprègne encore nos enfants. Dès leurs premiers pleurs, pas ou choix de jouets. Taxe rose dès le berceau. Petit homme serrant poupon-doudou et brandissant épée de bois, sera un bon papa et sait bien se défendre. Petite femme qui fait de même, perpétue les clichés réducteurs, est très agressive, voire sera castratrice. L'expérience scandinave extrême de ne plus utiliser le-il et le-elle au jardin d'enfant par souhait d'équité appliquée, laisse songeurs. Enfants déroutés, se nommant eux-mêmes «ça». Ne reconnaissant pas leurs reflets, ne se distinguant plus de leurs jouets. Perte de repères. Est-

ce qu'être élevé-e-s tels des objets sans distinction permet d'être égaux? Garçon manquée, réapparition du «e» perdu. Une voyelle gagnée de haute lutte pour changer nos vies. Victoire à la Péric.

De Prometteuse à Prométhée

Le sexe le moins représenté, euphémisme actuel pour dire féminin. A l'inverse, quelles mesures seraient prises pour que cela cesse au plus vite? Le PS, parti prônant et appliquant l'Égalité homme-femme, se distingue positivement des autres également sur ce champ. Pourtant, on n'y échappe pas vraiment aux doubles injonctions paradoxales, partout en vigueur, entre lesquelles les femmes passent leur vie à naviguer. Petit florilège sans distinction, ni privilège. *Il nous faut plus de femmes, sinon on ne va pas pouvoir garder assez d'hommes, sinon on va en perdre et il y en a de très valables, tu sais.* De femmes? *Non, enfin, oui, aussi. / Hé tu as vu, c'est bon, tu es sur la liste. Ah! ben oui, c'est vrai, vu que tu es une femme.* Et aussitôt quelque chose trébuche de la joie simple d'en être. Instiller le doute, petite piqûre de rappel : on n'égale pas les hommes. On les dépasse encore moins. Et, équité bien ordonnée, c'est pareil en ce qui concerne tes aînées. *C'est qu'elles se sont vraiment battues pour être là, elles.* Alors quoi? Garder une distance raisonnable. Rabattre la flamme teintée de fierté confiante qui déjà leur faisait de l'ombre alors qu'elle ne te réchauffait pas encore. Fuir ou résister. Faire face à cet autre éternel travail de sape : jouer les femmes, l'une contre l'autre. Mine de rien. L'air de ne pas y toucher. *Ces rivalités vous appartiennent, Mesdames,* c'est bien connu. On déplore un combat de reines.

Cette femme écrit bien, c'est qu'un homme lui a prêté sa plume, c'est sûr. Ou plus co-casse encore. Au sujet d'un texte co-écrit et co-signé par deux femmes camarades : *Ah bon il était de vous deux? Je croyais que c'était Lui qui l'avait écrit.* Si un texte écrit par deux femmes est bon, c'est qu'elles l'ont écrit comme un seul homme. On progresse?

LE DROIT À LA VILLE INTELLIGENTE



MATTHIAS LECOQ, CHERCHEUR, MEMBRE DE LA
FABRIQUE DE L'ESPACE (PUBLIC)

En 1968, Henri Lefebvre publie son ouvrage le Droit à la ville¹, décrivant un droit à la vie urbaine en analysant l'urbain comme un processus et non comme une forme. Plus tard, David Harvey l'assimilera à un droit à nous changer nous-mêmes en changeant la ville², ce qu'il qualifie aussi de droits de l'homme.

Le projet globalisé de la Smart City ne fait qu'accentuer cette affirmation. La compétitivité entre les centres urbains est en effet le cheval de Troie du label Smart City, qui promeut la fonctionnalité via la technologie. C'est le 2.0 de l'urbanisation moderne, basée sur la spatialisation du capitalisme qui ne colonise pas seulement le bâti mais aussi l'urbain dans sa totalité. La mobilité, l'ingénierie écologique, le *big data* et la croissance intelligente, sont les thématiques centrales de la Smart City. Cependant, l'instrumentalisation de ces thématiques par une gouvernance fonctionnelle est le principal obstacle à la réalisation du droit à la ville pour tous. Non pas que ces thématiques ne soient pas vertueuses pour changer la ville, mais parce qu'elles sont mobilisées dans un projet qui n'a pas de sens commun contextualisé, si ce n'est celui de répondre à la compétitivité internationale.

Les inégalités du droit à la Ville

A Genève, la Smart City arrive discrètement et de manière désorganisée. Le Canton a lancé son Geneva Lab, la technologie a investi le Vieux Carouge en essayant de gérer intelligemment le stationnement, la Ville a mis en place un groupe de réflexion sur ce thème, et on assiste chaque année à toujours plus de manifestations visant à *hacker* Genève dont le dernier en date était sponsorisé par Hewlett Packard sous le thème *Le citoyen dans la ville*³. On demande alors au citoyen de contribuer à changer la ville, le problème étant que ce citoyen devient de plus en plus unique et exclusif. Il peut être sélectionné, doit parfois payer un droit d'entrée, la maîtrise de l'anglais est une norme, et les logiques entrepreneuriales y sont surreprésentées. Cette épistémologie du citoyen crée de nouvelles inégalités devant le droit à la ville, que les institutions sont aujourd'hui incapables de contrôler. D'un côté, parce qu'il n'y a pas un projet de ville lisible. De l'autre, parce que les institutions ont été incapables d'innover par elles-mêmes, c'est-à-dire de proposer des processus qui impliquent une transformation des modes de décision qui ont un impact concret sur l'urbain. Le risque étant que la Smart City soit un projet de classe qui rende la ville encore plus ségrégative. Accès différencié au processus participatif et prédominance des logiques d'efficacité dans les politiques publiques, au détriment d'objectifs sociaux ou écologiques.

Cependant, la Smart City peut aussi se réinventer avant même d'exister. Premièrement, ce constat doit être nuancé par la diversité des initiatives et des résultats probants en matière de gestion de l'eau ou de mobilité – à Bangalore en Inde, ou à Columbus aux Etats-Unis par exemple. Deuxièmement, ces premières années de prospection ont aussi permis d'établir des bilans qui mentionnent tous l'importance du travail transsectoriel et l'implication des citoyens, mais encore faut-il le faire en s'engageant⁴.

La Fabrique de l'Espace (public) est un laboratoire de démocratie digitale appliquées à un territoire. Sa mission est de favoriser l'interaction citoyen/politique et le crowdsourcing politique. La Fabrique de l'Espace développe de nouveaux canaux de communication qui intègrent les citoyens dans des processus de propositions/décisions; et favorise l'innovation par des processus de formation et la transparence.

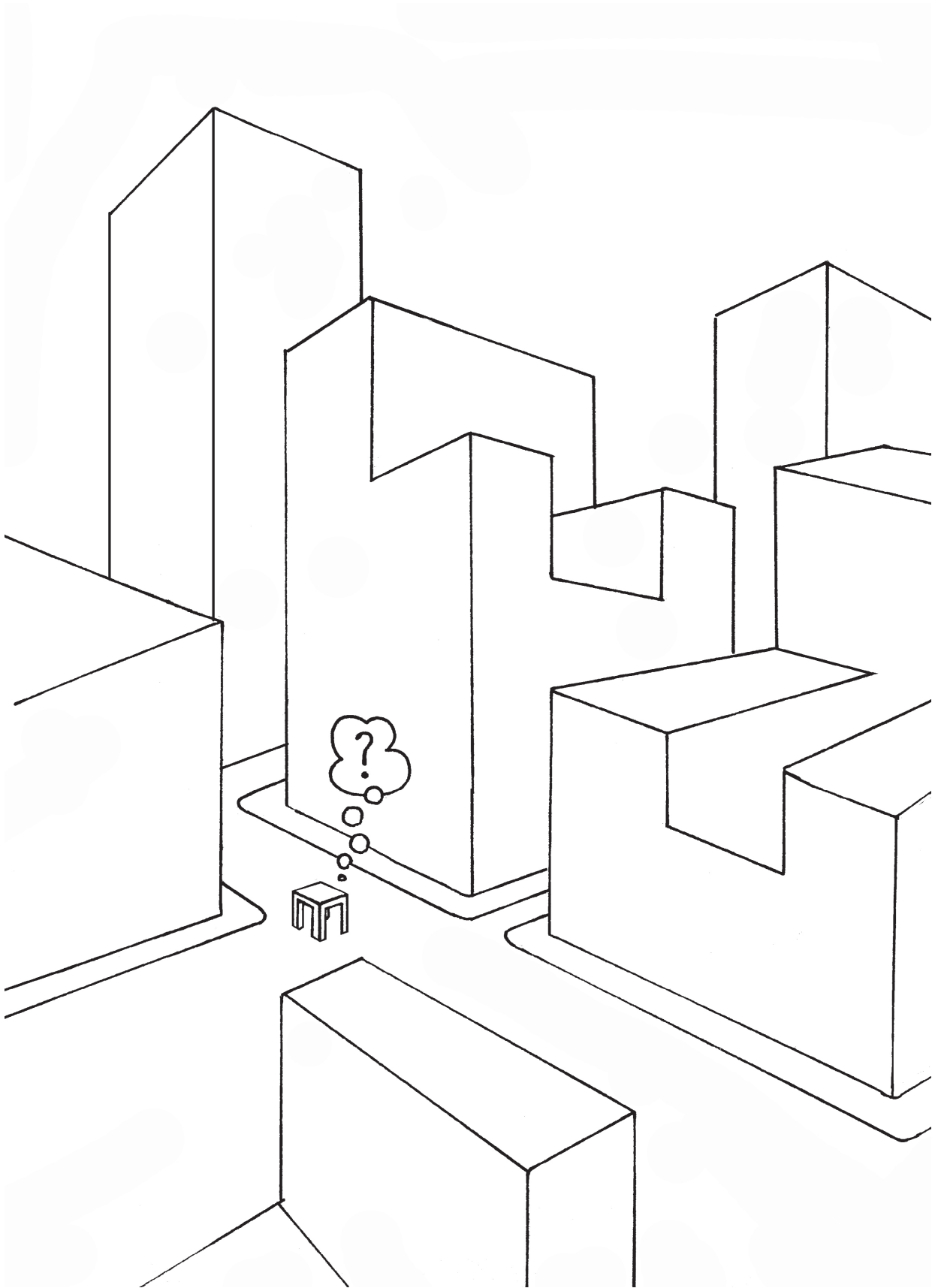
www.lafabriquedespace.com

1. Lefebvre Henri (1968). *Le Droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos.

2. Harvey David (2008). «The right to the city». In *New Left Review*. II (53): 23-40

3. Du 12 au 13 mai 2017 : smartcityday.ch

4. smartcitiescouncil.com



COMMENT LUTTER CONTRE L'EXTRÊME DROITE



PIERRE RUEL

Selon la dernière phrase du Rapport du groupe de réflexion Stratégie du Parti Socialiste Genevois, le terrain que nous avons perdu au profit des populistes est celui que nous leur avons laissé. La formule nous a été offerte par Pascal Holenweg lors de son audition et nous l'avons faite nôtre, peut-être sans en analyser toute la portée.

S'agit-il d'un simple slogan ou faut-il nous interroger sur sa signification concrète ? En quoi sommes-nous coupables, ou du moins responsables ? Comment avons-nous fait – ou omis de faire – pour laisser au bloc populiste une telle part du terrain qui était le nôtre et qui, du point de vue philosophique, reste le nôtre ? De même que l'épine dorsale du capitalisme est le Profit, de même que l'aiguillon dans le domaine politique est l'attrait, le goût, la passion du Pouvoir, de même sur le plan idéologique le moteur et l'argument imparable est le Mensonge.

Les moutons noirs de l'extrême droite

Que constatons-nous à l'écoute et à la lecture des tribuns d'extrême droite ? Que tout le mal vient des *autres*, ceux qui ne sont pas comme nous : étrangers, frontaliers, africains, musulmans, réfugiés, profiteurs en tous genres qui vivent d'une partie de nos impôts, que ce soit via les indemnités de chômage ou les « largesses » de l'Hospice général.

De notre côté, nous pensons que le principal responsable des défauts, des tares de notre société est le néo-libéralisme et ses séides, qu'on peut encore appeler bourgeois ou capitalistes ou exploiters ou patrons ou financiers. C'est du moins l'avis de certains d'entre nous dans ce parti, d'autres étant comme ces socialistes français à qui s'adressait l'oncle Bernard, alias l'économiste Bernard Maris – tombé sous les balles des terroristes à la rédaction de Charlie Hebdo – qui leur demandait : *Au fond, camarades, qu'avez-vous à reprocher au capitalisme ?* Il est évident qu'un Emmanuel Macron ne trouve sans doute rien à redire au capitalisme. Avons-nous notre Macron ?

Revenons à notre sujet. A nous autres qui formons un parti d'intellectuels, notre mission est toute tracée. Nous devons dénoncer sans relâche les mensonges de la droite et de l'extrême droite, mais pas de façon simpliste, en disant : *On vous ment*. C'est à nous que revient la charge de faire ce que d'autres ont fait pour moi et m'ont ainsi amené à m'inscrire dans ce parti, il y a quarante ans : *démonter les mécanismes* en vue de conscientiser les gens. Et quand je parle d'intellectuels, il faut se référer à la vision de Gramsci pour qui tout travailleur spécialisé dont le métier impliquait une part technique était un intellectuel en puissance. Ce faisant nous devons éviter l'écueil qu'il signale : notre action *pédagogique* d'intellectuels ne doit pas être une manière de nous assurer une certaine hégémonie sur notre audience.

Comment nous faire entendre

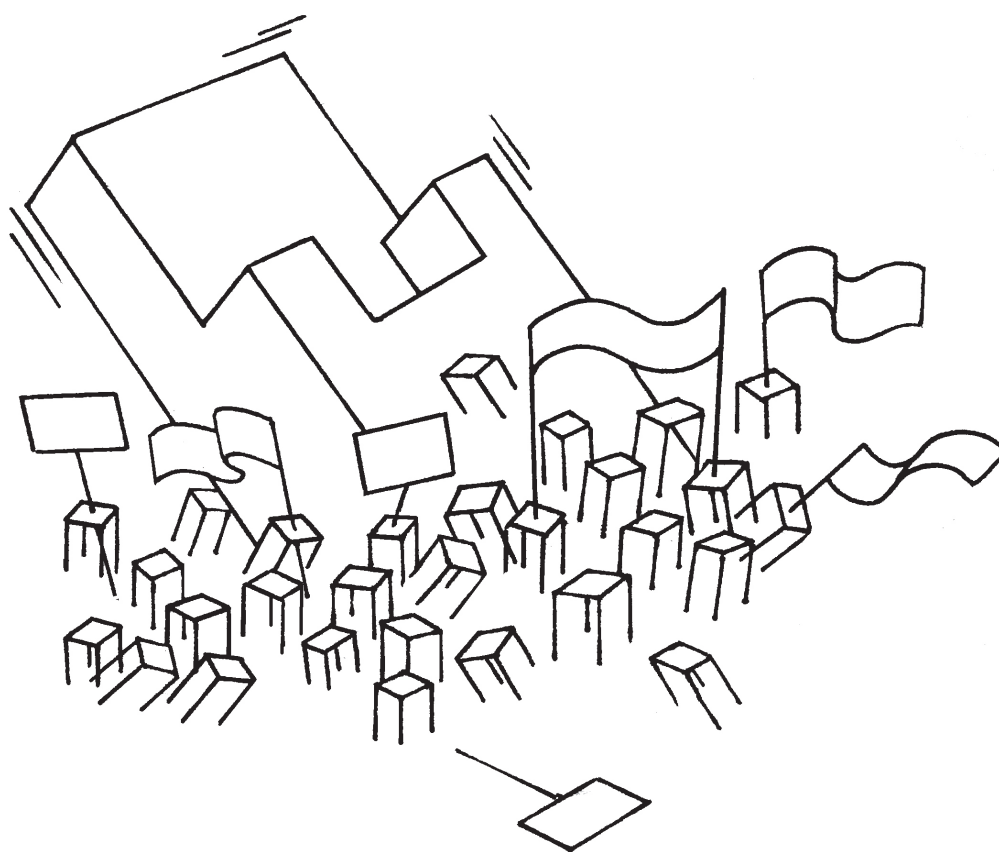
Pour ce qui nous concerne, je ne sais pas à quel point ce risque nous menace mais je porterai mon attention sur un autre aspect, à mes yeux beaucoup plus important, qui est la manière dont nous nous adressons à nos lecteurs/auditeurs.

Si, en voyage, je désire me faire entendre d'un Grec ou d'un Roumain, ou d'un Chinois, le meilleur, si ce n'est le seul moyen, est de m'adresser à lui dans sa propre langue, ou éventuellement en anglais, ce qui d'un certain point de vue revient au même car l'essentiel n'est pas de lui parler dans ma propre langue s'il ne la comprend pas. Or c'est ce que nous avons tendance à faire. Nous parlons notre jargon d'intellos de gauche qui, par définition, n'est pas celui de nos lecteurs/auditeurs. Par-dessus le marché, nous nous exprimons presque toujours comme si nous nous adressions à nos camarades de parti pour qui quantité de choses vont de soi et qui sont familiarisés avec nos concepts et notre phraséologie.

Loin de moi l'idée de prendre pour modèles les rhéteurs du bloc MCG/UDC. Néanmoins il vaut la peine de se pencher sur leur discours. Il frôle quelquefois le caniveau mais au moins il ne plane pas à des kilomètres au-dessus des têtes. Il est simple, direct, concret – au ras du macadam, même – mais apparemment il est compris, donc efficace, on en voit les effets dans les urnes.

Parler clairement

Nous avons donc à démontrer, sur la base d'exemples concrets présentés avec des mots simples, que les coupables ne sont pas les boucs émissaires que leurs chefs



leur désignent mais les tenants d'un système dit *libéral* - à savoir la liberté pour les renards dans le poulailler - dont l'une des pratiques favorites consiste à prendre dans la poche des pauvres pour donner aux riches. Des exemples concrets, il y en a beaucoup mais malheureusement mon cerveau n'est pas organisé pour les stocker. Je pense par exemple aux cas de dumping salarial à l'aéroport, à la façon dont la dette de l'Etat est remboursée en réduisant les ressources des plus démunis, à la manière

dont les baisses d'impôts des 20 dernières années ont profité bien davantage, sinon exclusivement, aux revenus élevés plutôt qu'aux contribuables modestes, et ainsi de suite.

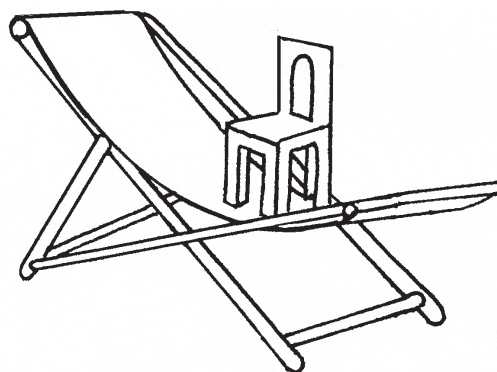
Il n'y a pas de mépris à reconnaître que nous avons reçu une éducation de privilégiés, sans compter que notre parti, même si son activité de formation est réduite depuis des années à la portion congrue - mais cela va changer, tant mieux -, a contribué

à développer notre conscience politique. Quand nous nous adressons à nos camarades, bien des choses vont sans dire et une certaine complicité est de mise. Il en va tout autrement lorsque nos lecteurs/interlocuteurs n'ont pas notre culture politique. Démonter les mécanismes, conscientiser, je crois que c'est la seule voie qui nous permettra de récupérer notre électorat naturel.

AMARRER



AUDE BUMBACHER,
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE
POUR LE BATEAU GENÈVE



Dans une des villes les plus riches du monde, des hommes et des femmes confrontés à la violence sociale, luttent pour se construire une vie meilleure. Ils trouvent sur le Bateau Genève un lieu d'accueil et de renforcement de soi.

Amariné sur le quai marchand des Eaux-Vives, le Bateau «Genève», fleuron de la flotte du Léman, est un lieu d'accueil qui mène, depuis plus de 40 ans, un combat quotidien contre la précarité avec une mission claire : accueillir, accompagner et réinsérer.

Chaque matin, ce sont près de 200 personnes qui sont accueillies à bord, prennent leur petit-déjeuner et participent aux différentes activités proposées - cours de langue, atelier informatique, groupe de parole, atelier artistique.

Les personnes qui fréquentent l'accueil du matin au Bateau vivent toutes des situations difficiles, lourdes et compliquées. La plupart sont sans domicile fixe, beaucoup ont passé la nuit dehors ou dans des abris de fortune et la grande majorité ont un parcours migratoire et d'intégration semé d'embûches. Quand on imagine un petit-déjeuner qui accueille cette population précarisée et marginalisée, on pense vite à une ambiance certainement chargée. Mais ceux qui ont déjà traversé la passerelle au petit matin ont pu voir que ce n'est pas la réalité à bord. Les «passagers», se côtoient chaleureusement, échangent dans toutes

les langues. On entend des rires, on voit de jolis sourires et on sent que les gens ne sont pas abattus, découragés. La plupart d'entre eux montrent jour après jour qu'ils ont encore la force de ne pas baisser les bras afin d'affronter leurs destins et trouver une solution à leur situation.

Parole aux passagers

A travers notre accueil libre, nous laissons la place aux passagers, aux personnes concernées, pour témoigner de leurs réalités et de leurs visions. Voici quelques extraits issus de notre dernier Journal de Bord afin de comprendre d'où les passagers trouvent cette force. D'où puisent-ils leurs ressources et comment arrivent-ils à avancer dans des situations qui semblent sans issue ?

Manuela: Justice va être rendue, tout travailleur a droit à son salaire, je suis travailleuse.

Cela fait 10 ans que je suis en Suisse. Si je suis dans une situation difficile, c'est à cause de circonstances extérieures. C'est une injustice, on ne m'a pas payé mon salaire correctement et je n'ai pas pu faire face à cette situation. J'ai des idées, des projets : récupérer du matériel, faire des vêtements, des sacs et créer une ligne. Je pense que quand on est en bas, on doit retrouver des ressources en soi-même, faire des alliances et on peut remonter. Surtout quand on rencontre des gens qui croient en nous et nous aident à concrétiser des idées.

Bob : La chute d'un homme n'est pas la fin de sa vie.

Je cherche du travail, mais comme je dors dehors, c'est difficile de m'organiser et de trouver un emploi. La seule chose qui m'aide dans les périodes difficiles, c'est mon frère et ma sœur qui sont restés au pays. Quand ils m'appellent et me disent qu'ils ne peuvent plus payer les frais d'écologie, cela me rend fou! Je leur ai promis que je ferai tout ce qui est possible pour les aider à avoir une meilleure vie. Je ne peux pas accepter qu'ils doivent vivre dans la pauvreté! Je me dis aussi que si tu n'es pas riche, tu dois être fort, tu ne peux pas te reposer, tu dois aller de l'avant! Vivre en difficulté est comme une éducation. Tu dois apprendre à te battre.

PLUS D'INFORMATIONS

Association pour le Bateau «Genève»
www.bateaugeneve.ch
info@bateaugeneve.ch
022 786 43 45



VOTRE AVIS SUR LE CAUSES COMMUNES

*Chère lectrice, cher lecteur,
Que pensez-vous du Causes Communes?*

En 2010, *Causes Communes* fait peau neuve. Nouveau format, nouvelle maquette, et un contenu rédactionnel qui se dirigeait vers des numéros thématiques.

Au cours des sept dernières années, le journal du PS Ville de Genève a traité de sujets les plus variés; du logement à l'économie, du sport à la mendicité en passant par la laïcité.

Causes Communes est aujourd'hui imprimé à 3000 exemplaires, envoyé à nos membres et sympathisant-e-s, diffusé dans nos réseaux associatifs et mis à disposition sur nos stands. Ce journal suscite le débat et rencontre un intérêt et un certain succès. L'avant dernier numéro sur la laïcité, par exemple, a très vite été épuisé. Le numéro sur les féminismes, plébiscité!

Cela étant, le comité de rédaction souhaite entreprendre une démarche consultative auprès des lectrices et lecteurs de *Causes Communes*. Le contenu rédactionnel correspond-il aux attentes des lecteurs, que pensez-vous du choix des thématiques abordées? Le format, la maquette, la mise en page, l'iconographie conviennent-ils? Existe-il d'autres canaux de diffusions qui pourraient servir au *Causes Communes*? Autant de questions que l'on peut légitimement se poser après sept ans de publication de *Causes Communes* «nouvelle formule».

Et qui serait mieux placé pour répondre à ces interrogations que le lecteur lui-même? C'est donc à toi camarade, qu'il appartient de t'exprimer.

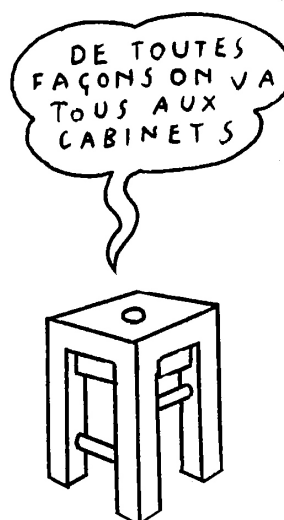
Nous vous invitons donc à répondre à un sondage en ligne afin de transmettre tes impressions sur notre journal.

Vous trouverez le formulaire en ligne grâce au lien ci-dessous. Répondre au questionnaire ne prendra que quelques minutes sur le site du PS : WWW.PS-GENEVE.CH

Vous pouvez également nous faire part de vos commentaires, impressions, suggestions concernant *Causes Communes* en envoyant un mail à l'adresse : psvg@ps-geneve.ch

D'avance merci de votre contribution.

Avec nos salutations militantes, le comité de rédaction de *Causes Communes*.



AINSI QU'À LA VERNÉE
D'INAUGURATION DE
CE NUMÉRO 44 SUR LE
BATEAU-GENÈVE LE
14 JUIN À 18 HEURES 30!

CONSEILS DE LECTURE

Les livres, les films, sont une source inépuisable pour questionner et dénoncer les inégalités. Nous avons demandé aux membres du PS Ville de Genève intéressés, de nous faire de petites notules d'ouvrages, de films, qu'ils estimaient important pour prendre conscience des luttes à mener contre les inégalités. Si, en plus de faire réfléchir, cette petite bibliothèque élective invitait chacun-e à passer à l'acte en allant acquérir l'un de ces ouvrages dans une librairie indépendante de Genève, nous en serions comblé-e-s.

7 minuti

Michele Placido

en collaboration avec la radio télévision suisse, 2016

Je recommande vivement à tout le monde d'aller rapidement voir aux cinémas du Grütli, le film italien «7 minuti» de Michele Placido. Au-delà de tout discours, un accès chirurgical au cœur du capitalisme d'aujourd'hui, sans fioriture, sans enjolivures. Sujet très ardu, message analytique dont nous avons grandement besoin.

ALBERT RODRIK

Un voyage à travers l'égalité

Dix centimètres sur quinze, le fascicule tient dans votre poche. Et pourtant c'est une mine d'or qui nous invite à découvrir la diversité des parcours individuels et collectifs pour l'égalité entre les femmes et les hommes à travers le monde. Il s'agit de la 7ème édition de la bibliographie Égalité publiée par la Ville de Genève, à l'occasion de la semaine de l'Égalité 2017. Concocté par le Service Agenda 21 - Ville durable et

les Bibliothèques municipales, préfacé par Sandrine Salerno et Sami Kanaan, l'opuscule offre un panorama de livres, de BD, de CDs, de DVDs (ouvrages de fiction, études, enquêtes) traitant de la mobilisation des femmes pour la conquête de leurs droits (www.bm-geneve.ch, www.ville-geneve.ch/a21).

SIMONE IRMINGER

Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes

Jean-Jacques Rousseau

Mille et une nuits, 1996

Il écrit : *Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisait de dire : Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : «Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne.*

Il écrit aussi : *C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir : il n'y a même qu'à cela qu'elles peuvent servir utilement, les lois, que cela qui puisse justifier qu'on en ponde. Parce que sinon, elles ne seraient que la marque de la prétention d'un pouvoir à nous dire ce que nous devons faire. Ce qui ne devrait que nous inciter à faire le contraire, si nous n'étions pas si paresseux devant l'effort d'insoumission.*

Lui, c'est Jean-Jacques Rousseau. Il faut toujours lire le Citoyen de Genève. Ou le relire. Ne serait-ce que parce que la droite le déteste. Là, il faut le lire parce que sur l'Inégalité, et donc sur l'Égalité, il a dit l'essentiel. Pas tout, l'inégalité entre hommes et femmes, étant de son temps, il est d'un silence assez assourdissant, quand il ne le rompt pas par quelque sonore ânerie.

Une petite dernière, pour la route : *Il ne trouve point étrange que le profit soit en*

raison inverse du travail, et qu'un fainéant dur et voluptueux s'engraisse de la sueur d'un million de misérables épuisés de fatigue et de besoin (...) et il ne saurait comprendre qu'on puisse vivre dans un pays où il n'y a point d'honnêtes riches qui sucent charitablement le sang du peuple.

PASCAL HOLENWEIG

Chère Ijeawele ou un manifeste pour une éducation féministe

Chimamanda Ngozi Adichie

Gallimard, 2017

Sous forme de lettre de l'auteure nigériane à son amie Ijeawele dont la fille vient de naître, ce livre propose, en 84 pages, 15 recommandations afin d'élever votre fille, et tous les enfants en général, en tant que féministe. Feuille de route pour parents ou memento à glisser dans la poche intérieure de tous les paletots, il traite aussi bien de l'absurdité des rôles attribués selon le genre à l'intersectionnalité, en passant par l'importance de lire des livres. CQFD.

OLIVIA BESSAT

Idéal Standard

Aude Picault

Dargaud, 2017

Claire, infirmière de 32 ans, cherche l'amour, mais se sent, comme elle le dit : *vieille, moche et périmée*, devant les difficultés et échecs de sa vie affective. Claire mène tout de front : travail, amitié, et vie affective. Sous un trait rond et fin se dévoile l'existence d'une femme de notre temps affrontant les pressions sociales, les attentes, les jugements, et la culpabilité. Eclairage touchant sur les rapports femmes - hommes, les discriminations invisibles, ce que le capitalisme fait subir aux corps, *Idéal Standard* est un antidote au sexisme, et surtout une invitation à la liberté et à l'émancipation, *pour ne plus jamais vivre en attente.*

SYLVAIN THÉVOZ

Les Héritiers

**Pierre Bourdieu,
Jean-Claude Passeron,**
Editions de minuit, Collection
Le sens commun, 1964

La Reproduction

**Pierre Bourdieu,
Jean-Claude Passeron,**
Editions de minuit, Collection
Le sens commun, 1970

Depuis *Les Héritiers*, la sociologie de l'école proposée par Pierre Bourdieu s'est imposée comme un véritable paradigme. C'est une théorie « totale » à l'égard de laquelle chacun se définit, qu'il y soit favorable ou hostile, (...) il n'existe pas d'autre théorie « aussi large et aussi cohérente », « qui soit à la fois une théorie de l'école, une théorie de la mobilité sociale, une théorie de la société et une théorie de l'action ». François Dubet, *Le sociologue de l'éducation*, Le magazine Littéraire n° 369, octobre 1998.

VIRGINIE STUEDEMAN

La délinquance des jeunes, l'insécurité en question

Olivier Guénat
Presses polytechniques et
universitaires romandes, 2007

Le tragique décès d'Olivier Guénat, chef de la police judiciaire de Neuchâtel, nous a laissé choqués et sans voix. Olivier Guénat luttait pour une police progressiste avec une volonté forte d'approfondir la compréhension d'un phénomène social qui s'appelle le crime, phénomène trop souvent considéré sous un angle passionnel ou de marketing médiatique, voire de distorsion politique. L'intelligence et le courage de cet homme furent toujours de revenir aux faits; en bon scientifique, de produire des discours argumentés rendant compte de la réalité, pas de fantasmes. Olivier Guénat n'est plus. Il nous lègue en héritage ses témoignages engagés et ses livres courageux. *La délinquance des jeunes, l'insécurité en question*, nous permet de

nous replonger dans la pensée de celui qui prenait toujours soin de contextualiser son propos et de l'appuyer sur des données empiriques. Cet ouvrage, composé de 16 chapitres compacts, couvre le champ de la quête identitaire des jeunes, du sentiment d'insécurité à la haine raciale et xénophobe. Il éclaire les enjeux de la pornographie sur internet, les comportements liés à l'ennui mortel, en passant par l'usage du cannabis, la violence en bande, et arrive à la conclusion que la criminalité des mineurs diminue sans cesse. Elle diminuait en 2007. Elle n'a plus cessé de le faire depuis. Nul angélisme, nul triomphalisme. Bien au contraire. Une capacité à regarder la société en face tout en luttant pour qu'elle soit différente et en maintenant vivace un principe d'espérance. *Espérons que les gouvernements saisiront mieux l'importance du soutien aux activités de la jeunesse et à l'intégration scolaire, inscrit dans des valeurs essentiellement positives, plutôt que d'investir sans cesse dans des valeurs négatives, comme les restrictions aux droits des migrants, l'exclusion, l'expulsion, ou encore les processus de retrait de la nationalité suisse dont il est question par les temps qui courent.* Olivier Guénat nous lègue un héritage. Celui-ci nous oblige et nous engage.

SYLVAIN THÉVOZ

**Le RAAC, ART, CULTURE
& CREATION**
Ed. Labor et Fides, 2009

«En février 2007, les milieux culturels apprennent que l'Etat de Genève envisage d'abandonner tout soutien à la culture. Une démission politique proprement impensable.» Ainsi débute ce brûlant recueil témoignant des travaux du Forum art, culture et création du RAAC, rassemblement des artistes et acteurs culturels de la région. Fondé par le formidable élan de contestation qui mobilisa, alors, des centaines de professionnels, soit plus de 400 signatures individuelles, associatives ou institutionnelles. Il faut lire leurs huit propositions en faveur d'une politique culturelle à Genève, qui terminent par ces mots : *L'essentiel est qu'un esprit d'échange fécond et durable souffle enfin sur Genève.* Le 30 avril 2016, en plein

référéendum contre les coupes infligées à la culture, de guerre lasse, pour se faire entendre, le RAAC se dissout. La Culture Lutte poursuit ce combat. Soutenons-la.

PATRICIA VATRÉ

Shit is real

Aisha Franz
L'employé du moi, 2016

Selma est une jeune femme qui se fait larguer brutalement par son ami. La nourriture, le dialogue, les rapports imaginaires ou réels avec des animaux viennent compenser la violence de la perte. Dans une existence balançant entre folie et arrachement, les technologies numériques et les émotions se heurtent. *Shit is real* est une critique de la déshumanisation programmée, de la vitesse et violence des rapports entre bipèdes ; de la souffrance que l'indifférence fait porter au corps. Face à la perte de l'empathie, entre ceux qui plongent dans le malheur et ceux qui le survolent, chacun chemine individuellement. Isolement, mise à l'écart, quête de réconfort, le monde est sombre. Et pourtant, l'amitié, l'entraide, une sorte de solidarité fragile se dessine. Sous ses airs décontractés et relax de fanzine, *Shit is real* est un ouvrage majeur qui fait le poing.

SYLVAIN THÉVOZ

AVORTEMENT

Ne touchez pas au droit des femmes à disposer de leur corps. Prenez plutôt soin de vos couilles!

BARTHASSAT

Après avoir planté la votation sur les P+R en France voisine, Barthassat se voit désavouer par le peuple sur le refus de la hausse des tarifs des TPG. Il se murmure que le conseiller d'Etat, incohérent à Genève, transparent à Berne, va revendre sa moto pour se mettre à l'aviron.

CHAMAILLERIES

Ton ego, mon ego, notre ego. Et le slogan : solidaires et responsables, il est fait pour qui ?

CONGRÈS

450 socialistes réuni-e-s pour désigner ses candidat-e-s au GC et CE. Et la seule chose qui n'ait pas été critiquée : le repas de midi ! C'est déjà un bon début.

CRITIQUES

Pas contents, même suspicieux et grognons, certains socialistes. Ben ouais, le MCG s'est écroulé, l'UDC va de défaite en défaite, il fallait bien s'inventer de nouvelles tensions.

FÊTES DE GENÈVE

Le pic annuel de burka par mètre carré va être atteint, avec la bénédiction de tous les laïcards. La burka c'est mal, mais quand c'est des princesses saoudiennes qui la portent, c'est acceptable n'est-ce pas?

GIFLE

On ne frappe pas une femme, on ne frappe pas un chien, mais on frapperait un enfant ? L'UDC continue de prôner les punitions corporelles comme mode éducatif... et le peuple essaie patiemment de leur faire comprendre qu'ils doivent évoluer.

GLARIS

Le Canton votait contre l'autorisation du vote des femmes en 1971, et contre l'interdiction du port de la burka en 2017. Allez, encore un effort et les femmes pourront se baigner seins nus.

MAH

Nuit des musées : les toiles d'araignées et le toit percé ont fait fureur dans le registre *Art préhistorique*.

MAUDET

Un petit voyage à Wall Street puis en Chine en une semaine. Encore un vol, et le bilan carbone de Pierre atteindra bientôt celui de Barthassat sur sa moto.

MEMBRES

Bienvenue aux nouveaux et nouvelles! Et désolé pour l'accueil chahuté. Certains aimeraient que le PS soit un club VIP et fermé. Il est pourtant un parti populaire, accueillant.

MOSQUÉE

Une nouvelle mosquée ouvre à Plan-les-Ouates, bravo ! La seule chose qui lui manque c'est un joli minaret.

PRESSE

Bon pour la tête, le nouveau média romand cherche à se faire une place dans le paysage médiatique. Causes Communes lui souhaite la bienvenue, mais ne se laissera pas piquer ses scoops.

PRISON

Il n'y a pas plus bête et inutile qu'une prison, avoué de faiblesse d'une société. Le Conseil d'Etat veut en construire de nouvelles, bouclant des gens ayant commis pour tout délit... celui de n'en commettre aucun, si ce n'est de ne pas avoir les bons papiers (détention administrative). Papyrus d'un côté, mise en boîte intempestive de l'autre. Et si on enfermait moins pour légaliser plus, qu'est-ce qui en souffrirait, hormis l'ambition de trôner un jour au Conseil fédéral ?

SPORTS

Pour l'Association Suisse de Football, c'est toujours les hommes d'abord. En cas de conflit de terrains, les hommes ont la priorité sur les femmes. Ainsi, des mecs de 4e ligue auront la priorité sur une 1e division féminine. Pendant que les hommes jouent, les femmes restent au vestiaire. Et vous aimeriez aussi qu'elles vous coupent les citrons pour le thé, pendant que vous y êtes?

UDC

De défaites en défaites, le parti qui n'agrège plus rien, est au bord de la rupture. On craint déjà les nouvelles initiatives sur la restriction du droit d'asile... Les phobiques monomaniaques des moutons noirs feraient mieux de prendre un peu l'air pour se changer les idées.

VAUD

4 femmes au Conseil d'Etat et une majorité de gauche. La voie à suivre pour Genève en 2018 !

ABCDEFGHIJNEGALITES

CAUSES
COMMUNES

